

COMBAT BRETON

Kazetenn Emgann



Photo Jean-Benoît

*L'armée
remet le
feu aux
Monts
d'Arrée*

BREIZH-EUSKADI : kenskoazell !

Nous sommes tous des immigrés !

La Bretagne n'a pas échappé à la vague de contestation du projet de loi de Jean-Louis Debré, ministre français de l'Intérieur sur l'immigration clandestine. On sait que l'article 1 qui obligeait les maires à tenir en quelque sorte un fichier d'hébergeants a fait long feu. Cela n'a pas mis fin à la mobilisation d'une partie de l'opinion qui, soucieuse de l'accueil réservé aux immigrés n'en a pas moins continué à exiger l'abandon pur et simple du projet de loi Debré.

Notre pays contrairement à certaines zones de l'Etat français reste peu touché par le phénomène de l'immigration, légale ou clandestine. Mais, les médias aidant, une partie de l'opinion a parfois tendance à réagir comme si Brest ou Lorient étaient Dreux ou Vitrolles même si cela ne se traduit heureusement pas encore par le vote FN. Aussi il n'est que plus que temps d'y réfléchir.

Les Bretons pas moins que les autres n'ont jamais vécu en vase clos, hermétique aux échanges de population et aux influences extérieures. Les faits qui le démontrent sont nombreux : les mégacités sont pré-celtiques. Descendants des Celtes venus des confins de l'Europe de l'Est ils sont en outre les héritiers d'un brassage entre Celtes armoricains et Celtes insulaires. Les soldats qui combattaient pour nos rois et nos ducs étaient bien souvent des mercenaires étrangers. La famille de Dreux qui donna les ducs les plus attachés à notre indépendance était une famille française. La Bretagne indépendante faisait commerce avec tous les pays d'Europe de l'Ouest, de l'actuelle Italie aux ports de la Baltique. L'art architectural et décoratif de nos églises et de nos chapelles a été introduit chez nous par des maîtres et des compagnons venus des Flandres, de Champagne, de Florence, de Normandie ou d'Allemagne.

La religion catholique vient du Proche Orient. Nos danses, nos musiques et nos instruments sont souvent d'origine française. Notre cuisine a depuis longtemps intégré les épices, la cannelle et le kari. Ne parlons pas des vins du Bordelais ni de la faïence de Kemper qui vient de Provence !

On pourrait y ajouter les conséquences de la guerre de Succession, des guerres coloniales, des deux guerres mondiales, de l'exil organisée de la main-d'œuvre bretonne en Beauce ou à Saint Denis. L'histoire du peuple breton à l'instar de celle de tous les autres peuples du monde, surtout en position maritime comme le nôtre,

a toujours été marquée par des flux croisés d'émigration et d'immigration. Il n'est que de voir les noms de famille bien bretons comme Le Normand, Picard, Perez, Le Saux... pour s'en convaincre.

Alors les Bretons «tous des immigrés» ? Le problème n'est pas là mais dans notre faculté à accueillir des étrangers tout en développant notre personnalité collective bretonne comme le font les Ecossais et les Catalans. Le danger, ce ne sont pas les quelques milliers d'immigrés qui vivent aujourd'hui chez nous mais encore et toujours la politique de l'Etat français qui ne cesse de vouloir nous asservir en tant que peuple.

La juste résistance au projet de loi Debré destiné à contraindre le FN ne doit pas pour autant inciter à la confusion et à l'oubli. 1. Les fameux certificats d'hébergement ont été créés en 1982 par Robert Badinter, ministre de la justice de François Mitterrand. 2. La question de l'hébergement des Basques en Bretagne n'a aucun lien avec le projet Debré qui ne concerne que les pays hors Communauté Européenne. 3. Que dire enfin de l'attitude de Bernard Poignant, maire de Kemper et président de la Fédération des élus socialistes qui en appelant à la «désobéissance civile» en déclarant qu'il n'appliquerait pas l'article 1 (depuis retiré) de la loi Debré ? Est-ce à dire que cet ancien député qui n'aspire qu'à la redevance s'arroge le droit d'appliquer la loi comme bon lui semble ou que tout le reste de l'arsenal judiciaire et donc répressif français lui convient ?

Dernière minute !

L'armée française remet le feu aux Monts d'Arrée.

Plus de 20 hectares sont partis en fumée suite à des exercices de l'armée française à proximité du parc animalier du Menez Meur, dans le Parc d'Armorique. En juin dernier, déjà les mêmes troupes du 41e R.L. de Châteaulin étaient à l'origine d'un incendie dans les Monts d'Arrée. Armée française, hors de Bretagne, vite !



Manif anti Loi Debré à Lannouan à l'initiative de l'association Bod (Photo Le Télégramme)

Restons vigilants face à la montée des idées xénophobes et racistes. Gardons nos portes ouvertes à qui veut bien s'intégrer chez nous. Demain les petits Nouguchi, Menzi et autres Yagmiane seront bretons comme nous et c'est bien ainsi.

Yann GARDUNER

**Appel à manifestation.
Refusons ensemble
la première centrale nucléaire
européenne du 20ème siècle.**

**Manifestation samedi 22 mars
à 14h30 à Nantes**

Place Royale.
Exigeons l'annulation de l'arrêté d'autorisation des travaux en zones humides.

Exigeons que le Gouvernement relance le type de centrale programmée.

**Contre le remblaiement des zones humides.
Contre une centrale nucléaire au Carnet.**

Gwengamp, Brest. Manif anti Front National.

A l'appel de plusieurs mouvements et syndicats, 300 personnes manifestèrent le samedi 1er mars contre la venue à Gwengamp de Marine Lehideux, vice-présidente du Front National. A l'issue du défilé dans les rues du centre-ville, une centaine de personnes se sont rendues devant le domicile de la responsable locale du FN où se tenait la réunion qui, bien que non publique, n'en a pas moins été annoncée dans la presse.

Injures et jets de pierres ont été échangés entre le service d'ordre de la bande à Le Pen et les manifestants parmi lesquels des élus PS et Verts. Deux membres du service d'ordre et deux manifestants ont été blessés.

A Brest, ils étaient plus de 500 le jour même où la même représentante animait une soirée sur la politique familiale de l'organisation, dont le caractère raciste a été rappelé avec évidence lors de l'élection municipale de Vitrolles (France). La veille à Rennes le même type de rassemblement avait eu lieu lors du dîner-débat animé par la même vice-présidente du FN.

Gageons que ces manifestations en appellation d'autres dans notre pays que le Front National considère comme terre de mission, à l'approche des échéances électorales de 1998. Au mouvement nationaliste breton de s'engager pleinement dans cette bataille anti-FN et de montrer que nos convictions bretonnes constituent le meilleur rempart contre la montée des idées réactionnaires, xénophobes et racistes en Bretagne.

Déchets ménagers. A. Guellec remet en cause l'incinération.

Dans un rapport parlementaire qui lui vient de remettre à l'Assemblée, le député UDF du Finistère, Ambroise Guellec, critique les départements qui ont fait le choix du tout-incinération au détriment du recyclage. Il reconnaît que les usines d'incinération ont intérêt à traiter le maximum d'ordures pour amortir les coûts, ce qui va à l'encontre d'une politique de tri sélectif visant au recyclage. Il admet que les élus mal informés sont souvent victimes de technocrates dont la transparence n'est pas la qualité principale, loin s'en faut ! Au bout du compte c'est l'usager qui va faire les frais du tout-incinération avec l'augmentation considérable des coûts.

Ambroise Guellec n'a rien inventé. Les associations écologistes du Finistère émettent les mêmes critiques depuis plus de 15 ans. Mais si c'est un député qui le dit... dans un rapport de plus ?

Lannouan. Jean-Jacques Monnier démissionne.

Après 8 ans de présence au Conseil Municipal de Lannouan, Jean-Jacques Monnier, élu UDB au sein de la majorité gauche française menée par Alain Gouziou (PS) vient de claquer la porte. Parmi

A bep seurt

Vigiles mode skin à Morlaix

Le comité Emgann Menez Are et Haut Léon s'insurge contre la présence régulière dans certaines grandes surfaces morlaisiennes, de skinheads faisant office de vigiles et qui déboulent à travers les rayons à toutes heures de la journée.

A l'heure où les libertés individuelles et collectives subissent de graves menaces dans l'Europe entière et particulièrement en Bretagne, à l'heure où les discours et les actes fascistes et racistes se multiplient dangereusement jusque chez les dirigeants politiques français, le comité s'interroge sur les motivations réelles de la direction de ces magasins quant à l'embauche de tels personnages dont le look (bombes, cheveux ras et talkie walkies) rappelle le service d'ordre des meetings du FN. S'agit-il d'une volonté de «maintenir de l'ordre» destinée à montrer aux Bretons qui est le maître dans des établissements dont les sièges sociaux se trouvent en France ? S'agit-il d'une opération de conditionnement dans le but de légitimer notre société après l'avoir française ou s'agit-il simplement de dissuader un éventuel voleur de carambars ? Dans ce dernier cas, on nous imagine ce qui pourrait arriver à un adolescent qui tomberait dans les griffes de tels individus !

Quoi qu'il en soit, le comité Emgann Menez Are et Haut Léon ne peut que dénoncer de tels procédés qui ne font que contribuer à montrer une fois de plus le vrai visage de la présence française en Bretagne depuis toujours : la répression sous toutes ses formes et à tous les niveaux, ainsi que le conditionnement des esprits par la force à une société uniforme, tricolore et totalitaire.

A l'heure où certains, en France appellent à la «résistance» contre l'extrême droite et les lois Debré, nous, Comité Emgann Menez Are, appelons les bretons à se mobiliser et à résister contre toute atteinte à la dignité de notre peuple ainsi que contre tout flitage de notre société, flitage qui viserait à la noyer dans une pseudo nation française et à écraser toute velléité de résistance. Nous réaffirmons notre volonté de lutter pour une Bretagne libre et solidaire où nous serons enfin maître de notre destin.

Pour Emgann, R. THIRARD

Douarnenez.

Descende de skin-heads.

Crânes rasés, en uniformes, plus de 20 skin-heads accompagnés de chiens ont paradé sur le port et dans les rues de Douarnenez le soir du samedi 1er mars. Leurs intentions étaient claires : aggraver les étrangers à la peau non blanche. Pressés par ses opposants et certains mouvements locaux antiracistes, le maire de Douarnenez, a fini par porter plainte plus d'une semaine après les faits. Il est à craindre que cette démonstration des skin-heads nazillons nostalgiques d'Adolf Hitler n'en appelle d'autres. Faut-il y voir une menace sur le dépeuplement du XXIe anniversaire du Festival de Héma de Douarnenez qui accueillera en août prochain des représentants de peuples et minorités nationales d'Afrique, d'Amérique et d'Asie ?

Sandra Levenez.

La championne au Gwenn ha Du.

Une jeune carhaisienne, Sandra Levenez, vient de remporter le championnat de France de cross en catégorie junior. Alors qu'elle s'approchait de la ligne d'arrivée, la jeune sportive s'est emparée d'un Gwenn ha Du brandi par un spectateur pour franchir les derniers mètres de la victoire. Bravo Sandra !



(Photo O.F.)

cord donnant à l'UDB un poste d'adjoint de plein droit.

Il cède la place à l'un de ces co-listiers qui a depuis pris sa carte au PS... Au moins c'est clair. Il aura quand même fallu 8 ans à J.J.M. pour comprendre les limites de l'union avec un parti français. Historien compétent et homme estimé pour son esprit d'ouverture, Jean-Jacques sera sans nul doute plus utile ailleurs.

25 mars 1997 à Paris : procès de l'hospitalité et de la solidarité !

Rappel des faits.
 Jeudi 4 janvier 1996. Des policiers parisiens interpellent un réfugié politique basque au domicile d'Yvonne Le Roux, à Fousnant. Cette dernière est également arrêtée. Le lendemain, c'est au tour de Marie-Noëlle Bourdonnay d'avoir la visite des policiers parisiens et d'être mise en garde à vue. Lors de ces trois arrestations la police ne découvre aucun document ni objet compromettant.
 Le 31 janvier 1996. La police débarque chez Marie-France et Paul Le Coq. Le couple est interpellé et mis en garde à vue sans que personne, pas même la famille, ne soit prévenu. Aucune pièce compromettante n'est découverte dans la maison perquisitionnée.
 A l'issue des gardes à vue les quatre Bretons sont incarcérés dans des prisons parisiennes ou ils restent plusieurs semaines. Une forte mobilisation permet de les faire libérer relativement rapidement. Le procès interviendra le 25 mars 1997.

Les Bretons qui seront jugés les 25 et 26 mars sont :
 - Marie-France Le Coq (Spézet), enseignante.
 - Paul Le Coq (Spézet), imprimeur.
 - Marie-Noëlle Bourdonnay (Trégomay), infirmière.
 - Yvonne Le Roux (Glo-mel), enseignante.
 - Et un élèveur de la région de Glo-mel.

Mobilisations.
 Gouel an degemer. Fête du droit d'asile. Dimanche 23 mars, salle du lac à Glo-mel.
 Manifestation pour le droit d'asile à Carnaux, lundi 24 mars, à 18h30, place des Droits de l'Homme (près des halles), la veille du procès à Paris.



Manif de solidarité Breizh-Euskadi (Janvier 96 - Gueugamp) - Photo Louis Blaise

Un peu d'histoire.
 En quelques années, 216 interpellations ont été opérées en Bretagne à l'encontre de Bretons soupçonnés d'avoir hébergé des réfugiés politiques basques en situation irrégulière. 30 condamnations sont venues sanctionner cet élémentaire devoir d'hospitalité et de solidarité. Un Breton, Jean Groix, est mort en prison, triste et humilié. D'autres procès viendront.
 Faut-il rappeler que les réfugiés politiques basques étaient considérés comme des « Résistants » en 1981, par Gaston Defferre, ministre PS de l'Intérieur. Grand résistant pendant la guerre, il savait de quoi il parlait.
 Faut-il encore rappeler que pendant des années, six réfugiés politiques basques ont séjourné légalement à Carhaix. A l'époque, le conseil municipal, à l'unanimité, leur avait attribué un appartement. Ils percevaient même l'APL. La population carhaisienne les a beaucoup aidés et l'élan de solidarité avait été exemplaire.
 Plus, pour finir les assassinats du GAL (des mercenaires à la solde des services secrets espagnols), les réfugiés ont commencé à se cacher. A la même époque, la France a commencé à refuser de leur attribuer des papiers les plongeant de force dans l'illégalité. Les « Résistants » d'hier devenaient des « sans-papiers » en situation irrégulière, passibles d'être renvoyés à la frontière. Une frontière qui ils ne veulent pas franchir de peur d'être torturés par la Guardia Civil. Car, en Espagne, on torture encore (lire le rapport d'Amnesty International).
 Ce sont ces hommes et ces femmes que des Bretons ont hébergés, un jour, une nuit, une semaine, dans un élan de générosité et de solidarité avec des réfugiés politiques souvent impuissants, écrasés par la machine froide de la machine politico-judiciaire française.
 Ces Bretons n'ont fait que leur devoir !

Renaud. Lettre au comité de soutien aux inculpés bretons. Carhaix.
 Bonjour, solidaire avec les camarades emprisonnés et inculpés pour avoir, selon la tradition d'entraide entre les peuples basques et bretons, offert l'hospitalité à des réfugiés politiques basques, et rappelant à ceux-ci qu'au mépris de la répression chaque jour plus violente, ma porte leur sera aussi toujours ouverte. Je tiens à vous encourager dans vos actions pour la relaxe des inculpés et vous témoigner mon admiration pour cette initiative. Fraternellement.

Renaud.
 Le chanteur Renaud a offert son cachet à Skozell Vreizh, l'association qui soutient financièrement les inculpés bretons, lors de son passage à Pornivy.

Breizh-Euskadi. Bretoned dirak lezvarn Paris adarre !
 Ur wech ouzhpenn e vo barnet Bretoned e Paris e miz meurzh evit bezan degemeret repuoi eus Bro-Euskadi en o zi.

Marie-France ha Paul Le Coq, Marie-Noëlle Bourdonnay ha Yvonne Le Roux n'o deus graet droeg ebet koulskoude. Digoret o deus dro o zi da dud harluet nemehek. Repuoi a oa o klask kuzhat pa veze ar GAL o lazhañ ouzhpenn 20 eus a c'hannabded en dfo da Biarritz pa Baiona.
 Evit bezan roet bod da

Euskari, ez eus bet toulbac'het Bretoned e Paris e-pad sizhunvezhioù hir. D'ar 25 a viz meurzh e vo barnet pevar anezho e Paris adarre.
 Rankout a ra pep Breton en em sevel evit o difenn ha mirout, ouzh lezvarn spisial Paris da lakaat unan pe zaou en toul-bac'h en dro.
 Holl a-gevret, ez embannomp kreviv e fell dimp e vefe laosket Marie-France ha Paul Le Coq, Marie-Noëlle ha Yvonne Le Roux da vont dieub ha odadmal.
 Breizh a zo ur vro a frankiz hag a zigemer frank. N'eo ket ar Stad c'hall da lavaret dimp piv e c'hellomp digemer er ger !

L'hébergement à la mode P.S. de 1982

Ville de Lorient. Direction de la Population. CERTIFICAT D'HEBERGEMENT.

- Pour obtenir la délivrance d'un certificat d'hébergement, vous devez présenter :
 - Carte Nationale d'Identité en cours de validité.
 - Carte de Séjour.
 - Carte de Résident.
 - Justificatif de domicile (quittance loyer, EDF, téléphone).
 - Contrat de location ou titre de propriété de votre logement.
 - Livret de famille.
 - Carte d'assuré social ou notification des prestations familiales.
 - Fournir un timbre fiscal à 100,00 F (O.M.L.) (Hôtel des Finances. Place de l'Hôtel de Ville).

Concernant l'hébergement :
 Vous devez indiquer :
 - Son état civil complet.
 - Sa nationalité.
 - Son lieu de naissance.
 - Son adresse.
 - La période de son séjour.
 - Fournir photocopie de sa pièce d'identité.

Témoignage de Klaod an Duigou.

Le mercredi 23 mars 1994, vers 6h10 du matin, 4 policiers (2 de la 6ème Direction Centrale de Police Judiciaire, 2 du SRPJ de Rennes) se présentent à mon domicile, 20 rue de Fiancée à Lorient. Ils sont porteurs d'une commission rogatoire en BLANC portant le nom de huit Basques, signée par le juge d'instruction Laurence Le Vert de la 14ème section du Parquet de Paris.
 Préfète d' "l'hébergement de réfugiés politiques basques en Bretagne", dans mon cas, les policiers savent parfaitement à quoi s'en tenir : les éventuels faits délictueux en ce domaine sont prescrits.
 Véritables raisons ? Elles tiennent en deux parties :
 - mon rôle dans les Comités de soutien au Breton poursuivi (droit d'asile) : score de la répression en Bretagne à l'heure actuelle : 216 interpellations, 30 condamnations, 17 personnes restant encore à juger, 1 mort (Jean Groix, suicidé en prison en janvier 1990, brisé par une odieuse campagne de diffamation).
 - le fait que j'ai pu prévenir, quelques jours auparavant, deux collègues enseignant au lycée Victor Hugo à Hennebont que le PJ de Paris enquêtait à leur sujet.
 Bien entendu, aucun des deux faits ci-dessus n'est constitutif d'un délit.

D'autre part, au cours de la longue perquisition de mon domicile, deux documents avaient été saisis :
 - un miniformat de l'arrestation d'un réfugié politique basque, Iñaki Lopez de Bergara, dans le département des Côtes d'Armor, en décembre 1993, ce document relatant des faits largement connus, dépêche AFP et journaux ayant donné l'information immédiatement ;
 - l'autre me demandait d'apporter mon soutien au quotidien basque EGIN et à la radio du même nom en butte à la répression policière espagnole ; les documents cotiqués à leur sujet concernaient des affaires de corruption mettant en cause l'alliance PSQE-PNV au pouvoir dans les trois provinces de la Communauté Autonome Basque.

Au mois d'août 1994, j'avais vainement réclamé la restitution de ces documents auprès de la juge Laurence Le Vert. L'affaire dans laquelle on voulait m'impliciter avait été définitivement jugée le 24 octobre 1996 à Paris (Marie-Hélène Le Roux et Vincent Louet ont été condamnés à huit mois de prison avec sursis), il semblerait que j'aie maintenu des chances sérieuses de récupérer les documents en question. Il va de soi que j'ai demandé à mon avocat de ne délasser aucune voie de recours légal, que ce soit sur le plan français ou au niveau européen.

Par contre, une deuxième cause, beaucoup plus préoccupante à mon sens, m'oppose à la Justice et à la Police. De quoi s'agit-il ?
 Quelques minutes avant de me libérer vers 19 h le jeudi 24 mars 1994, les policiers m'ont photographié et ont pris mes empreintes digitales. Ont participé à cette opération un fonctionnaire de la 6ème DCPJ (Paris), Bruno Le Bourgeois, et le photographe habituel de la police lorientaise. Comme il fallait s'en douter, ce n'était pas perdu pour tout le monde. Ainsi, alors que Mme Yvonne Le Roux (il s'agit d'une collègue institutrice maintenant en retraite ayant exercé dans le Mor-Bihan), elle était syndiquée au SNV avant notre expulsion de la FEN) avait été arrêtée le 4 janvier 1996 à Fousnant (Finistère), j'ai pu assister un membre de sa famille habitant dans la région lorientaise lors de son audition au commissariat de Lorient par un policier de la 6ème DCPJ, Christophe Mitox. J'ai alors pu voir dans un dossier photographique intitulé « E.T.A. Mitreux » ma photographie, ainsi que, par exemple, celle de mon ami Guy Le Bideaux, instituteur dans la filière publique bilingue breton-français à Lanester (Morbihan) (lui-même est syndiqué SNUIPP, comme sa femme Josiane Catherine,

qui avait été interpellée en même temps que nous. La personne qui m'accompagnait n'a bien sûr, pu faire autrement que me reconnaître. J'ai rapidement demandé à mon avocat, Maître Bouisset du Bourg, de Rennes, d'intervenir auprès de la juge Laurence Le Vert, afin que ma photographie soit ôtée de ce dossier. Nous n'avons toujours reçu aucune réponse. Alors que la première affaire, la saisie et la rétention de mes documents, est grave dans la mesure où elle pose le problème des libertés d'opinion et d'expression, cette dernière affaire est beaucoup plus grave (je rappelle au passage que je suis sorti LIBRE et SANS ETRE MIS EN EXAMEN du commissariat de police le 24 mars 1994). Pourquoi est-elle plus grave ?

D'abord parce que je suis toujours dans ce fichier à ans. Madame Anne Riou, interrogée (toujours par la 6ème DCPJ) au commissariat de police de Lorient, s'est vu présenter le fameux dossier qui figure toujours ma photographie, ces faits se sont déroulés au commissariat de police de Lorient le 13 novembre 1996. Madame Anne Riou était interrogée par le commandant de police Bruno Le Bourgeois, pendant que son mari, Denis Riou, était en garde à vue, toujours dans le même dossier « Basques-Bretons » ; elle m'a bien évidemment reconnu ; il y a maintenant seize ans que nous nous connaissons, et sa fille Maëla Riou est mon élève au Collège Henri Wallon de Lanester (Mor-Bihan) depuis septembre 1993.

Cela veut donc dire qu'il est aussi parfaitement possible à la juge Laurence Le Vert et à ses policiers de tenter de m'impliciter dans des affaires auxquelles je ne suis absolument pas mêlé en « attendrissant » les personnes interpellées par 96 heures de garde à vue dans

des conditions difficiles, conditions qui sont régulièrement dénoncées depuis plusieurs années (brutalités, menaces, chantage, privation d'hygiène, de boissons, de nourriture, de sommeil, etc.)
 3. Cela veut également dire que ce dossier photographique est normalement maintenu entre les mains de différents services de police français et entre celles de la Gendarmerie Nationale Française, ce qui peut signifier pour moi des tracasseries sans nombre à l'occasion de mes déplacements sur le territoire de la République Française comme au moment de franchissement de frontières, sans compter le risque d'une « bavure » qui pourrait aussi être facilement justifiée.
 4. Cela veut enfin dire que ce dossier est entre les mains de la Guardia Civil espagnole (comme entre celles d'autres services espagnols de police). Or, des membres de la Guardia Civil et des policiers espagnols ont déjà été condamnés pour leur participation aux exécutions des G.A.L. (au moins 26 assassinats au Pays Basque sur le territoire français entre 1983 et 1987) et de nombreux membres de la Guardia Civil, dont le Général Enrique Galindo, sont maintenant poursuivis en Espagne pour séquestration, tortures, assassinats, etc. dans le cadre des différentes enquêtes ouvertes en Espagne sur les G.A.L. Il se trouve que la juge Laurence Le Vert et le commissaire Marion (6ème DCPJ) entretenaient d'excellentes relations avec le Général Galindo (« Le Monde » du 23 septembre 1995).

NON SEULEMENT MA LIBERTÉ EST MISE EN CAUSE, MAIS MON INTEGRITÉ PHYSIQUE EGALÉMENT.

K.A.D.

Cours d'océitan dans une prison de Bretagne : projet refusé.

Un étudiant propose des cours d'océitan dans une prison de Rennes-Roazhon, mais le projet est refusé par l'administration pénitentiaire et sans aucun soutien de la part de l'association qui organise les activités.

A la rentrée universitaire dernière, un étudiant d'origine occitane qui vivait en Bretagne a décidé de donner des cours d'océitan en prison par le biais de l'association G.E.N.E.P.I. qui anime des activités scolaires et « socio-éducatives ». Après diverses polémiques le GENEPI a accepté de proposer le projet à l'administration pénitentiaire de la maison d'arrêt de Roazhon. Le processus habituel de l'administration pénitentiaire est de proposer les projets aux prisonniers pour recenser les intéressés et organiser les classes.

Après beaucoup d'attente, nous avons pu savoir que l'administration pénitentiaire avait refusé de proposer aux prisonniers les cours d'océitan, mais aussi les « interventions » de discussions philosophiques, culture bretonne et plus tard reflexion sur un support vidéo.

L'étudiant volontaire pour donner ces cours d'océitan, un peu fatigué des efforts qu'il avait déjà fait pour supporter les découragements de la structure rigide de l'association pendant plus d'un mois, ne s'est pas laissé faire si facilement et a demandé des explications plus précises sur ce refus.

Demandé des comptes à l'administration pénitentiaire était déjà considéré comme une révolution dans les traditions du GENEPI. Les explications qui ont suivi n'ont pas persuadé d'être les raisons véritables du refus de ces projets : « Il n'y a pas assez d'espaces de temps, et de tous façon il n'y aura pas d'interventions » pour tout le monde du GENEPI, c'est comme ça. Nous savons déjà que l'administration pénitentiaire avait une vision élitiste de l'accès des prisonniers aux activités du GENEPI et qu'elle voulait les utiliser surtout pour gagner du prestige de bonne conscience, comme des études sur un thème.

Mais l'étudiant volontaire a redemandé : « Nous ne saurons jamais quelles sont les raisons véritables de l'administration pénitentiaire pour organiser des cours, mais pourquoi ont-ils refusé en particulier les cours d'océitan, de discussion philosophique, culture bretonne, et reflexion sur un support vidéo ? Pourquoi y a-t-il eu cette discrimination ? »

Le GENEPI de Roazhon de peur de perdre la confiance de l'administration pénitentiaire a empêché que la question soit posée aux responsables de cette discrimination et les raisons véritables du refus n'ont jamais été dites... ou pas officiellement. Nous avons entendu des confidences de la part de responsables du GENEPI de Roazhon disant que l'administration pénitentiaire voyait l'océitan comme une menace : « l'Occitanie est une minorité et il ne faut pas promouvoir l'indépendantisme alors qu'il y a des prisonniers politiques basques en prison ». Tout ne se dit pas mais tout s'écrit.

Information dispensée par Olier MANTEL - 17, street Dreux 35400 Saint-Maloù, Breizh - Tel: Fax: 33302 99 82 11 22.
 © Gouvernement Etudiant National d'Enseignement aux Personnes Incarcérées

Chirac, De Charrette, Schweitzer. Causez et votez, nous décidons.

Deux exemples récents de l'hypocrisie du gouvernement français.

1. Le parlement européen (démocratiquement élu au suffrage universel) a vu l'idée stupéfiante de voter une motion demandant à la France de retirer son projet de loi sur l'immigration en discussion à l'assemblée nationale.

Ce vote est intervenu de nuit, et paraît-il, en l'absence des euro-députés français ! Ce qui, d'après M. le Ministre des affaires étrangères lui enlève toute crédibilité !

Premier aveu : les députés européens français n'assistent pas aux travaux de l'assemblée à Strasbourg, se contentant d'empêcher le salaire, assez confortable dépassant les 30 000 F.

L'ancien président de la république Giscard d'Estaing bat, paraît-il, tous les records d'absentéisme.

On se pose la question, s'il est venu une seule fois durant son mandat !

L'unique représentant de la Bretagne, un autre baron, d'Arville, eut sans doute son exemple, malgré le poids écrasant qu'il porte sur ses épaules : représenter la région de France la plus européenne.

Il est vrai que Chirac préfère le voir ramper pour accrocher de jeunes électeurs qui sembleraient lui tourner le dos (65 à 68% des «jeunes» ont voté Chirac, ils ne sont plus que 13% aujourd'hui à lui faire confiance pour régler leurs problèmes) dur dur !!!

Ce qui est grotesque dans cette tirade de ces deux vieux briscards De Charrette et Chirac, c'est qu'il y a le **condamner le fond** (de quoi ils se mêlent) mais aussi la **forme**, le vote ou l'amendement, devant une assemblée peu tenue.

C'est à une méthode bien française qui a permis à des centaines d'amendements de passer au travers des débats.

Les hasards du calendrier ont fait que le président en exercice du parlement européen, l'espagnol

Robles, soit en visite à Paris pour parler de choses sérieuses avec De Charrette et consorts.

Ce pauvre président, à qui on vient de dire par radio-télé et pressa interposés que **l'assemblée qu'il préside c'est bidon** et que toute la France se moque pas mal de ses résolutions, n'a pas d'autres solutions que d'annuler ses rendez-vous. C'est ce qu'il fit.

C'est de cette manière que l'Europe politique, avant-garde de l'Europe sociale, et contre pouvoir à l'Europe du fric et du marché qui se met en place, est mise au rancard.

Nombreux sont en Bretagne ceux qui croient qu'une solution politique favorable, par exemple à la reconnaissance officielle de notre langue, ou de nos droits de «minorité nationale», pourrait venir de Bruxelles ou de Strasbourg.

Beaucoup sont nos amis, et nous sommes navrés de les trouver si crédules.

Esprons que cet esclandre de De Charrette et Chirac leur fera comprendre qu'un gouvernement français de droite ne cédera pas une parcelle de ses pouvoirs politiques à l'Europe.

Il ne cédera pas plus aux conseils régionaux, quel que soit le résultat des prochaines élections. Pourtant le mirage du strapontin provoque déjà courbettes et ralliements des Verts et de l'UDF à une gauche française dont nous ne sommes plus certains d'un changement positif.

Causez, votez, protestez... nous à Paris, nous décidons. Le message ne peut pas être plus clair. Même exemple. La fermeture sans préavis de l'usine Renault de Villorbo en Flandre belge, fabriquant le feu de la gamme «la Mégane. Elle emploie 3 500 ouvriers environ.

C'est une décision du PDG Louis Schweitzer nous dit-on.

L'état actionnaire à 48% n'a pas été consulté ! **Faux évidemment et personne de censé n'y croira.** De

plus des rapports rendus publics en témoignent. Il vient ensuite jouer les ofusqués après avoir laissé provoquer la catastrophe, qui se passe, il est vrai, en Belgique donc **dehors des frontières nationales françaises** !!!!, et électorales ...

Dans la même semaine, Paris affiche le même mépris pour les députés européens que pour les salariés belges de Renault. **La droite française veut consolider, vite, le règne de l'Euro et du libéralisme débridé.**

À quand le tour de Citroën à Rennes ? Déjà on entend dire que ce site se trouve éloigné des centres d'écoulement de la production ! Aujourd'hui, je ne pousserai pas plus loin ma démonstration, ce gouvernement est le pire de ceux qui nous avons eu à supporter. Ses extrêmes le poussant sans relâche, cela ne pourra que s'aggraver.

Les députés «bretons» votent ces lois et sont responsables individuellement et collectivement de leurs conséquences, néfastes à la solidarité des peuples, néfastes à l'emploi, à l'Europe sociale et pluriculturelle.

Si nous ne voulons pas être rayés de la carte en tant que communauté humaine et nation libre en devenir, les Bretonnes et les Bretons devront faire un choix : **Etre Bretons, voter pour des partis français de droite, et Bretons voter pour des partis français de gauche, ils devront trouver une autre alternative et se rallier en masse aux idéaux d'une gauche nationale bretonne** dont Emgann est aujourd'hui l'embryon incertain, porteur de tout espoir de changement de société.

Bevel Breizh

Y P

Karaez. Pas de subvention pour la Fête Nationale du Peuple Breton.

Les organisateurs de Gouel Broadel Pobl Breizh (la Fête Nationale du Peuple Breton) ont choisi Karaez pour accueillir l'un des temps forts qui doit se dérouler sur l'ensemble de la Bretagne le 8 juin prochain.

Ils ont sollicité la mairie pour une subvention de 10 000 F à l'organisation de la fête qui aura lieu dans la vallée de l'Hyères. Le maire, André Le Roux (majorité RPR-UDF) a refusé cette aide. «Tant qu'il y aura le mot national je serai hostile à l'octroi de subvention à cette manifestation. Il n'y a qu'une fête nationale, c'est celle du 14 juillet. Il n'y en a pas d'autre et il ne peut pas y en avoir». Les organisateurs locaux, dont EGIN ont fait savoir que la fête aura quand même lieu, avec ou sans subventions. L'attitude du maire de Karaez aura au moins eu le mérite de clarifier le débat. Pourquoi veut-on que un maire UDF réagisse comme s'il était un élu nationaliste breton ? A refuser de prendre cet élément en compte on risque d'oublier la nécessité du combat politique la comme ailleurs.

Identité, mode d'emploi.

On associe fréquemment le combat pour notre langue et notre culture à une lutte pour la reconnaissance d'une identité culturelle ; sur le plan politique, Emgann déclare se battre pour l'identité nationale de la Bretagne. Pas de lézard jusque là ; mais le terme même d'identité recèle une profonde ambivalence ; son champ sémantique, en effet, recouvre deux idées pratiquement antagoniques : ne nomme-on pas identité tout autant le fait de se différencier des autres par des traits spécifiques que celui de leur ressembler, de leur être identique ?

De l'identité-personnalité.

Dans le premier cas, l'identité peut être définie comme «l'ensemble des données de fait et de droit (date et lieu de naissance, nom, prénom, filiation, etc.) qui permettent d'individualiser quelque un» (Pettit Larousse). Cette identité-là, comme expression de l'individualité d'un être, est un élément qui fonde avec d'autres la personnalité d'un individu, jusqu'à cet «Unique et sa Propriété» tel que le défend Max Stirner, philosophe individualiste, un des charmes de l'individualisme. Sur le plan comportemental, l'identité est source d'autonomie individuelle et, suivant un terme plus didactique, d'«idiosyncrasie», «manière d'être particulière à chaque individu qui l'amène à avoir des réactions, des comportements qui lui sont propres» (Pettit Larousse). Ces comportements individuels peuvent parfaitement être extrapolés au niveau des peuples ; ainsi l'identité nationale, culturelle est-elle bien ce qui permet à chacun d'eux de se différencier des autres, d'avoir sa propre autonomie de décision laquelle se traduit par une revendication et/ou une organisation politiques ; l'indépendance nationale.

De l'identité-conformité.

Mais c'est le même mot en français qui, à contrario, est utilisé pour qualifier ce qui est identique «qui ne diffère en rien d'un autre, qui présente avec qqn, avec qqch une parfaite ressemblance» (Pettit Larousse). L'identité est dans ce cas «ce qui fait qu'une chose est exactement de même nature qu'une autre» (Pettit Larousse). On remarquera que, dans ce sens, cette définition se rapporte plus aux «choses», objets inanimés, qu'aux êtres humains ! On parle encore en psychologie d'identité sociale dénie comme «conviction d'un individu d'appartenir à un groupe social, reposant sur le sentiment d'une communauté géographique, linguistique, culturelle et entraînant certains comportements spécifiques» (Pettit Larousse). A l'individualisme, le philosophe Louis Dumont oppose ainsi le holisme, idéologie où la totalité sociale l'emporte sur l'individu, idée certes redevable, car chacun est effectivement le produit d'expériences tant personnelles que sociales, mais ne risque-t-on pas, dans l'absolu, qu'elle aboutisse à une forme de prédestination, un être entièrement conditionné par son milieu ? L'individu ne serait pas animé d'une volonté propre, il s'identifierait au groupe et s'y conformerait. Dans le meilleur des cas, on aurait une conduite proche du mimétisme, mais pouvant aller jusqu'au conformisme au mieux, au totalitarisme au pire. La carte d'identité illustrerait alors l'esprit grégaire et se limiterait à être un certificat de conformité permettant le fichage du citoyen et la surveillance de ses faits et gestes par l'Etat !

De l'identité-alienation à l'identité-caricature !

Cette dichotomie dans le champ sémantique du vocabulaire d'identité, agité comme révélateur d'une idée latente : celle du principe moteur d'un individu ou d'un groupe humain, que cet individu ou ce groupe trouve en lui-même ou auquel il se soumet comme force extérieure à lui. La subordination est évidente, sur le plan politique, en Bretagne, dans le cas précis d'un parti, toujours en quête d'une identité qui ne parvient pas à définir et qu'il pense trouver régulièrement dans le sillage de différentes formations hexagonales ! Mais c'est également cette conception de l'identité comme aliéné, qui paraît rencontrer les faveurs de l'intelligentsia franchouillarde, amuseuse d'étoquer la bretonnité dans le fatras de sa prétention intellectuelle. A la suite d'un choix purement arbitraire, fait en son temps par le locataire de l'Élysée, certains milieux de la Rive Gauche, mais aussi certain converti de la dernière heure, à la tête d'une grande ville de Bretagne, ne jurèrent, en effet, que par la chanson traditionnelle - surtout la «Gwerz» d'ailleurs - comme expression de l'identité bretonne ! Les officiers de la culture dominante se rassurent ainsi, soucieux avant tout de défendre leur monopole du bon bec, d'écarter les règles du conformisme artistique et d'encadrer le marché de l'industrie du disque et du spectacle subventionné. En se livrant à une nominalisation culturelle, il s'agit pour ces gens-là d'approvisser la rivolette et de renvoyer une image stéréotypée du Breton «traditionnel» qui reste respectueusement à sa place dans l'ordre hiérarchique français ! Ils peuvent d'ailleurs compter sur l'appui d'illuminés qui décrètent atemporellement, éternelle une forme (liée en norme) ! culturelle pourtant historiquement datée, souvent contemporaine des collées et des costumes folkloriques ; on en arrive ainsi à admirer comme une performance la reproduction à l'identique de quelques «terminal singers», voire de la voix des morts conservée sur bande magnétique ! Les accents chevrotants, le souffle manquant deviennent des preuves d'authenticité, des marques de style ; on a tout juste tenté ou quarante ans mais on chante comme un vieillard !

On ajoute parfois une petite touche «folk»-des années soixante-dix avec des nasalités et, des roulements de «r» qui rappellent les Appalaches ou les environs d'Ardenne ! On transmute ensuite ces imitations de manière en transes de médium : ce n'est plus soi-même qui chante, c'est le «peuple» des origines, sorte d'ectoplasme archétype fantasmé ! On choisit en outre des chants au thème emphatiquement dramatique. L'écoute devient acte-religieux, recueillement mystique, méditation transcendantale provoquée par un art sacré ; c'est une véritable séance de spiritisme où «quelque problème» l'oracle ambolivoien d'une pythessa qui vaînerait dans la rosée du

matin du Monde ! La monopole de la création n'est surtout pas entamé par ce dérivé hallucinatoire et, seule, la langue française reste porteuse de nouveauté ; l'intelligentsia française, et elle seule ! assure la maîtrise et décide des règles de la culture bretonne ! Par exemple la notion de «Centre Bretagne» directement sortie de la terminologie de la DATAR et des technocrates de l'Équipement, la voilà promue au rang d'entité culturelle, rejetant dans l'ombre Cornouaille, Léon, Trégor et Vannetais, brisant l'unité de la diastrophe et ses liens avec d'autres terroirs ! En proie à des gesticulations nerveuses sur le sommet d'un doigt, et la main sur l'oreille ! certains ingénius croient de bonne foi vibrer à l'émotion, «et au quart de ton !» avec les peuples fondamentaux et primitifs de Ceylan aux Capotaies ! Ces populations figurent - comme par hasard ! - parmi les exclus du système économique ! La «gwerz» est censée répondre au blues dans les ghettos et devient l'expression d'une consécration africaine par procuration qui dispense opportunément de la précarité d'un nouveau Katmandou ! Cela devient même attribut de commercialiser des prêts à porter culturels et des comportements tout faits ! «Le propre du conformisme, c'est de ne être point senti par ceux qui il domine» (Emmanuel Beil «Mort de la Pensée Bourgeoise»). C'est en fait une nouvelle version pervertie du cercle celtique comme exhibition de modes âgées : cette fois-casquette plate, petit gilet, costume du XVIIIe siècle avec jean «impérialiste US», kimono centre breton remplaçant, chez le petit bourgeois, giletou, chapeau et autres pièces vestimentaires historiques ! Autre exemple caricatural, cette remarque étonnée d'une jeune bretonne à un joueur d'accordéon chromatique : «C'est bizarre» ; les Bretons jouent du diatonique ! = sous-entendu : on n'est pas Breton sans cet attribut qui relève maintenant d'un uniforme identitaire ! Dans ce décor d'opérette, on lit à bon compte des statues de gnomes pour combler le vide de personnalités usées ! En tendant la main pour une aumône, on peut même amuser le bourgeois et se faire quelques sous jusqu'on manque toujours de bouffons pour remplacer Bécassine ! Les nantis n'ont surtout rien à craindre pour leurs privilèges ! Une aubaine, quoi !

Le communitarisme ou la voie du conformisme.

Cette déliquescence intellectuelle n'opère, ni ne procède ex nihilo. Elle prospère en effet sur le substrat hallucinogène d'une fiction que le communitarisme démocrate-chrétien a instituée en essentialisme : un peuple constitué en parodie depuis quinze siècles et animé à ce titre d'un comportement spécifique et béatement moultouner. Ce genre d'affirmation spéculative rappelle l'universelle la preuve ontologique des théologiens, ce système qui prétend établir la vérité d'un prédicat par le primat de l'essence sur l'existence. Ainsi ne serait-ce pas leur langue et leur culture ni l'action qu'ils ont menée au cours des siècles (et qu'ils continuent de mener) ! qui forgèrent l'identité des Bretons mais une forme de confessionnalisme de nature qu'écoulerait de la constitution des structures territoriales et mentales ou les auraient entremêlés leurs prétendus saints fondateurs ad vitam eternam ! L'indi-

Lannou, La Bretagne solidaire chante le Trégor Debout.

1 600 spectateurs dans un Carré Magique plein à craquer. Pari réussi pour l'association «Trégor Debout» qui récolte 100 000 F au bénéfice de la lutte pour l'emploi dans un Trégor traumatisé par l'annonce de la suppression de centaines d'emplois à Alcatel CIT. Dan ar Braz, Servat, Yvon Le Men, Patrick Ewen, Anne Ebré... ont tous répondu présent à l'appel de la solidarité. «L'irlande relie la fête avec les mêmes choses qu'on ferme ici. On est scotché par la politique française. Je rêve d'une Bretagne forte, toutes tendances confondues pour mettre fin à ce gâchis», déclara Dan ar Braz pour clore cette soirée qui restera comme un moment fort de la solidarité bretonne.



Photo Trégor

vidu breton ne serañ pas le fils de ses œuvres, il n'aurait d'existence que par son ascendance et son appartenance à la communauté chrétienne, c'est-à-dire «communauté naturelle», la «prossé» qui confèrerait à sa place ! Cet unanimisme totalitaire, qui dans l'imagination chrétienne va jusqu'à la «communauté des saints», est en parfaite harmonie avec les vues les plus ineptes du nationalisme le plus réactionnaire : «il n'y a même pas de liberté de penser, je ne peux vivre que selon mes mœurs» (Maurice Barrès). On nage en pleine mortbidité téléologique provoquée par l'image récurrente d'un Monde où l'être est prédestiné, subordonné aux prescriptions de l'éschatalogie. On mesure les ravages d'un tel fardeau moral qui a conduit nombre de Bretons à se réfugier dans l'alcoolisme ou à rejeter toute référence à leur bretonnité, à leur langue en particulier. L'accord est remarquable pour exclure les Droits de l'Homme Breton de la sphère publique : le communautarisme empêche leur émergence, le jacobinisme leur expression ! (cf. Arret récent du Conseil d'Etat sur les langues régionales par rapport à l'art. 2 de la Constitution). Aujourd'hui avec les échappées des socialistes chrétiens qui trahissent les mouvements culturels et leurs avatars écologistes, les choses sont plus subtiles mais à la fois plus perverses : à l'ombre tutélaire du principe de subsidiarité, projection fantasmagorique d'un prétendu ordre primordial du Monde, il faudrait se satisfaire du statut d'espèce à protéger au même titre que les bédons phoques, les baleines, la trousse, l'hélu campérian ou escargot de Gumpel ! La culture est assimilée à la nature (Retour en force de la scolastique médiévale ! Marc Aurèle et Thomas d'Aquin !), sa protection, qu'on voudrait confier à un Etat condescendant, est dès lors un acte conservateur dans tous les sens du terme d'ailleurs, de la politique au musée ! C'est l'époque des observatoires qui sont le pendant des conservatoires des us et coutumes et autres bêtises ou des cultuistes bruyants dans les places de présidents ! C'est la réserve d'indiens en version «autogérée».

L'identité culturelle, vecteur du capitalisme à visage humain.

Il est instructif de suivre l'évolution des motivations que certains invoquent pour défendre l'identité bretonne. N'est-on pas ainsi passé successivement d'un point de vue nationaliste, humaniste, «pro-social» à l'idée selon laquelle l'identité serait maintenant le moteur du développement économique ? Cette série en cascade est en corrélation peu fortuite avec la sinusoidalité des évolutions politiques chez les «socialistes chrétiens» : c'est en 1952, en écho à l'offensive du courant rocardien dans le PS issu d'Épinay, que le congrès confédéral de la CFDT s'est rallié à l'économie de marché, non sans avoir préalablement abandonné les différents avatars du corporatisme, connus sous le nom d'autogestion. N'est-il pas paradoxal de voir une organisation syndicale ouvrière faire allégeance à l'exploitation capitaliste ? Car enfin les salariés ont-ils à se rallier à la loi du marché, alors même qu'ils la subissent ? N'est-ce pas la leur demander d'adorer leurs propres chaînes ? Autre exemple saisissant : jusqu'à une date récente, on comptait les ressources naturelles parmi les ressources, on dénonçait notamment les ressources minérales, végétales, animales, hydrauliques suivant une définition confirmée par le Larousse : «Ressources : Richesses, moyens matériels dont on peut disposer». Voilà maintenant qu'on nous parle des «ressources humaines» qui, bien entendu, comme les autres, doivent être exploitées au mieux des intérêts de leurs «proprié-»

taires» ! C'est aux âmes délicates des mêmes «socialistes chrétiens» (ou on parle des R.H. chers à Martine Aubry et Jacques Delors !), par ailleurs fervents défenseurs de la «personne humaine», que nous devons cette nouvelle dénomination. Elle figurait en bonne place également que le programme de la liste «Peuple breton, Peuple d'Europe» pour les régionales de 92 : «Adoption par l'Assemblée Bretonne d'un plan de développement économique, valorisant nos ressources humaines et nos richesses naturelles». Voilà qui sent le «consensus» et la Pensée Unique ! On fait l'exploitation de l'homme par l'homme sous un langage «soft», on pratique le «cooching» pour tenter d'amortir les conséquences sociales catastrophiques d'un respect religieux du dogme, c'est à dire les fameux critères de convergence ! En promouvant l'identité culturelle bretonne comme moteur du développement économique, en pleine période de croissance ralentie et de spéculation accrue, n'accrédite-t-on pas en fait l'idée fallacieuse que les entreprises capitalistes seraient guidées par autre chose que la recherche du profit ? On les dédouane par ailleurs sous l'appellation d'entreprises «cityennes», par les labels «écotables», «100% biologique» ou «produit en Bretagne» ! On rêve maintenant de former les futurs cadres bretonnais de l'économie bretonne lesquels, aureoles de la «convivialité» culturelle, lavoront plus banc que blanc dans le meilleur des mondes ! La société toute entière est benolement assimilée à l'Entreprise ! Mais les faits sont là, on ne triche pas éternellement avec eux et la dure réalité de l'exploitation et du chômage se chargera bien vite de remettre les uns et les autres à leurs places ! D'autres régionalistes cherchent de leur côté à définir l'identité bretonne par l'importance du vote «crististe» depuis 1945 ! Cet illuminisme semble ne à la suite du référendum sur Maastricht ou le oui «breton» se voir attribuer une valeur particulière qui en ferait un oui «naturel» ! Décidément il y a une récurrence tenace des vieux préceptes d'Aristote et de Thomas d'Aquin dans l'intellect des régionalistes ! En soumettant l'identité au primat de la «nature», ils s'inscrivent dans une forme de déterminisme qui peut se ramener tout bêtement à la dictature du milieu.

Sous le mot, l'intention.

Comme on le voit à la lecture de ce qui précède, les mots peuvent avoir des acceptions tout différentes. A cette polysémie, elle-même source de confusion, viennent s'ajouter des interprétations propres à certains milieux culturels ou professionnels où les termes acquièrent une signification particulière, technique ou purement conventionnelle. La communication peut s'en trouver perturbée, tout comme l'intercompréhension brouillée. Les politiques le savent, eux qui sont passés maîtres dans l'art de se servir de ces ambiguïtés, afin de manipuler les consciences et de diviser pour régner. Armand Robin, ce grand Breton anarchiste, s'était fait une spécialité du décalage et de la révélation des intentions et des réalités cachées derrière le discours du totalitarisme. Les culturistes, habitués à la généralisation par leurs origines sociales chrétiennes, n'en ont cure, le pouvoir idéologique chez eux a raffiné gauloisyen : le chant des sirènes charme leurs oreilles, l'utérine la synovie de leurs genoux, assoupit leur échine, décontracte leurs sphincters et les prédispose à la réputation. Que pense de cette traduction du terme d'identité bretonne que certains rendent dans notre langue par «hevelblezh Breizh» de hevelig «semblable, identique» ? III les expriment exactement le contraire

d'une quelconque différence ! Ils font de l'originalité intrinsèque de nos pays un barbare extrinsèque ! Ils démontrent par là leur dépendance intellectuelle envers la pensée conceptuelle du français ! Le mouvement breton se dot d'être attentif au langage employé par le discours dominant afin de ne pas tomber dans le piège surtout quand le pouvoir prétend définir ce que nous sommes à notre place ! Il est nécessaire d'aller au-delà des mots pour découvrir l'intention cachée. Il faut surtout faire l'effort de penser par soi-même et de forger soi-même les outils de sa propre émancipation.

Individu et société ou la recherche de l'équilibre.

Quand l'individualisme sans limites débouche sur le libéralisme et la loi de la jungle, le collectivisme forcené sur le totalitarisme, la société démocratique se caractérise alors par une tentative de conciliation entre les libertés individuelles et collectives. Or, malheureusement, le mouvement breton, obnubilé par la reconnaissance du fait collectif, oublie souvent la dimension individuelle, d'où un comportement sectaire et un messianisme porteur d'une révolution morale et rédemptrice. Le droit à la différence, revendiqué pour le peuple breton s'applique iso facto à l'individu ! La liberté de penser c'est toujours le droit de penser autrement (Rosa Luxemburg). Par exemple, actuellement c'est la Breton qui veut parler sa langue qui est exclu de la vie publique. Soit ! S'en suit-il que pour lui conquérir des droits, il faille exclure à son tour le Breton françaisant ? Evidemment non ! Car droit à la différence n'est pas synonyme de différence des droits ! Ce n'est pas la restriction du droit qu'il faut viser mais bien son extension, en particulier à celui qui n'en bénéficie pas. Notre tradition et notre histoire, dépossédées et désinfectées des pestilences célestaies, nous fournissent des indices pour construire notre avenir dans le monde d'aujourd'hui. Les luttes sociales millénaires, la contestation violente et permanente de l'autorité, la diversité et la variété de nos pays, de nos accents, des dialectes de notre langue, de nos mentalités dessinent une vision pluraliste, tolérante aux antipodes des préceptes unanimistes du communautarisme démocratique chrétien, forme de totalitarisme vernaculaire aussi déshumanisant que le monothisme jacobin. Un projet politique novateur pour la Bretagne doit constituer une avancée démocratique : comment s'exprimerait l'opposition dans une Bretagne indépendante ? Les libertés politiques, syndicales, associatives, le pluralisme de l'information y seront-ils assurés ? Et la liberté de conscience ? Et les Droits de l'Homme ? Quels seront les droits des minorités ? Autant de questions qui valent d'être abordées par un mouvement politique comme Emgann cherchant dans les luttes d'aujourd'hui à semer les moissons de demain. Comme le dit justement le peintre Max Ernst, en démarquant la déclaration d'André Breton sur la «beauté» : «L'identité sera convulsive ou ne sera pas !». A l'image de notre lutte pour la liberté, non ?

Par Van Kerloch.

PS : En mettant un point final à cet article, j'ai bien conscience d'avoir fait appel dans sa rédaction à des notions parfois abstraites, qu'il ne m'a pas toujours été possible d'expliquer à moins d'aborder fortement le texte. Je prie le lecteur de «Combat Breton» de bien vouloir m'en excuser. Ceci dit, une éventuelle difficulté de lecture ne justifie pas à elle seule des réactions d'acronie. Quand on est en désaccord avec les analyses développées surtout parce qu'on se sent visé par la critique, il convient de faire l'effort de les discuter et de les réfuter de la même manière.

Kontadenn vuzhhdus an amzer a-vremañ.

War o c'houmoullenn c'hwak, ar re-mañ, kollet o skiant ganto, a c'hoari pad an deiz, pad an noz, hep ehan ebet. Ha peseurt c'hoari a zo ganto ? Reñ archant evit archant, preñ archant, gwerzh archant, kemm, eskamm d'ur penn all d'ar bed, holl ho war-dou. Evel ur gwad kevredigezh start, dezhet ganto, ha luzet adarre. Amañ, ahont emañ bepred o klask krapout un afer banak, gant o dorn all o leusket unan all, evit tapout unan nevez c'hoazh. Kollet o fenn ganto. Tec'het pell, pell diouzh ar vuhez.



Ha dez eus kresket un doare koren-ni evi-dro d'an doar a bezh. Ha dindan ar givren-se emañ ar paourkazh tud, ni, miet ganeomp hor skiant-vaat a dud pezoat, staget d'ho douarou, trankl, gant hon hufredo moarvat, met hep kouezhañ e folemez. Hag int, gant o zok pakañ luc'heñ, a-vas, a-vas, war o c'houmoullenn, evel doued bro-Gites gwechall, a ra doump l'evit an amzer dindan.

Goulou an heol a ya war yevnaat evomp. Met petra foell dezho ? Doust hag o peus c'hwil, an disterañ sonj pa gerzh-hi war o douar, evit ar milidou a vuzg a zo emañ ? (Ya, marteze n'ho peus ar c'hoari da vont da besketa abred diouz ar mintin). A hent all ar buzig a c'hell tremen o buhez o stajeb o c'horfo moar-dreuz ar riboul-treval dindan ho potou, ne tevio deoc'h sonj ebet diouzh o fenn. Dres vel mar de eo evit ar c'hoarienn Monopou, aza-va.

Ken ne kresk ar goumoullenn evit ur vell c'hwezet. Doust hag e c'hell hi strakal un dez banak ? Evel ar glesker c'hoariou ? Non ket sur. Marteze o vout drahet an dud dindan arak. Ha peira ober neuze tud-va ? Ken uhel o deul, ma neus tu ebet d'he c'hraliniah

c'hoariñ burzhudas a zo gant ganto. Chalus kentoc'h, gant hor c'hoantadennou mantrus : bevañ etrezomp digabeñ, lent, a-gevret e douster an devezhoù. Pa z'eo ken lentus redsk d'ur penn all d'ar bed, n'eo ket war o zred ! Met a-dreuz ar gwad-kevred, dre belligour, mekankou kompikel ha me war-me petra c'hoazh, ijnet ganto, evit-se, ijin a zo evit ar c'hoari-archant. Met evit ar c'hoar-bevañ n'eus tamm ebet, pe dan nebeutañ, ket gwall dra. Dres awalc'h betek breunus, evit ehom e buhez ket a ma c'hell sonj c'hoari hor buhez. Doust hag e zeus c'hoazh eskomm ach'aromo, e gwir ?

Ma c'hellomp tec'hoat kut ! Stuzañ kouezhañ en un toull brek ! Pegeñ brav, vefe dezho bezh o unan-penn war an douar. O douar, D'ar gwellañ em ren hon unan ! Kevred etrezomp an doare da zechel bev pep him, hep goulemñ netra, gant ar paour kazh, bruzhnoù izet da gouzhañ en hon douar. Met netra mudozh, neketa ? Ha c'hoazh, poan galon a ra doump reil deoc'h ar burzhudoù-se. Hag e tistout ketek d'ober war-dro ar c'hoari, diac'h hanter peogwir ne serij da netra.

En pad an amzer-se e brole ar vuhez ur seclenn vouezh evit-dro d'an dud dister ha dic'hel. Na mat na fall. Na gwezh ebet gwechall, marteze gouevit ebet bre-mañ, peuz n'eo ket dias da empañañ.

Gwen DELLAUNDE

Un abadenn skingomz nevez e Naoned.

Abaoe tri miz e c'heller selloc'h bep meuzh adask 22e war Radio Alternantes un abadenn nevez e brezhoneg anvet Loarnagan ha skingomz e Naoned. Keleier a bep seurt (kouz politikel, sokial, ha senevadurel), pennadoù-kaoz, kontadennou, lennegezh, sonerezh etrevroadel, e berr kontouz ur berr trem d'ebard un abadenn a-herioz ur vuhez he deiz. An ar abadenn vrezhoneg-se goude hini Gwellaz. Trouz ar mozh he anv, a vez skingomz vez gant Radio Alternantes, ur radio kevredadist aus Naoned, d'ar meuzh 20e ha d'ar sul 17e hag adskinget e Roazhon.

En holl, se ra bremañ muioc'h eget leir suvezh e vrezhoneg bep sithun war gegernoù Naoned.



Guillaume Marin

Télespectateur breton contre Trésor public français

L'association «Stourm ar Brezhoneg» (le combat de la langue bretonne) apporte son soutien à l'action engagée en justice par un télespectateur lorienais contre le Trésor Public Français. Comme d'autres ailleurs en Bretagne, ce télespectateur refuse depuis plusieurs années de payer la redevance télévision. Pourquoi ce refus ? Tout simplement parce que la Télévision Française participe à la politique de purification linguistique menée avec constance par l'Etat Français en Bretagne. En effet, une seule chaîne de télévision (d'Etat : il s'agit de FR3) diffuse des émissions en langue bretonne : 40 minutes / semaine dans l'Est de la Bretagne, 105 minutes / semaine dans l'Ouest de notre pays, avec suppression pendant l'été et, en général sans préavis, quand l'ennei en prend à la direction de FR3. Le programme «service public» de FR3 ne fonctionne d'ailleurs que grâce aux subventions du Conseil Général du Finistère et du Conseil Régional de Bretagne (4 départements). Ceci est à comparer à : - la dizaine d'heures quotidiennes en basque requise au Pays Basque Nord (côté «français») par des ressortissants français : cuneuse application du principe d'égalité dont on nous rebat les oreilles... - les 35 heures hebdomadaires des Galois, - les 100 heures hebdomadaires des Catalans (Sud) ou des Basques (Sud), - les 80 heures hebdomadaires en français que l'on peut capter en Bretagne. Face à cela, S.A.B. propose la création d'une chaîne de télévision en langue bretonne et, d'où là, la défense et l'extension des émissions en langue bretonne sur FR3. C'est pourquoi Stourm ar Brezhoneg apporte son soutien au télespectateur lorienais qui a assigné le Trésor Public Français devant le Tribunal de Grande Instance de Lorient pour s'opposer à une saisie sur ses biens. L'audience a été fixée au mardi 25 mars 1997 à 10h du matin. A cette occasion, un rassemblement de soutien se tiendra devant le Palais de Justice de Lorient. Pour l'association : le secrétaire, Kléop an Dugou, 20, strand Finistère, 56100 An Oriant. Tél. 02.97.37.11.72. Fax. 02.97.93.88.13.

Le choléra dans le Finistère au XIX^e siècle.

Par Hervé PÉRON

Si aujourd'hui le choléra a totalement disparu de notre pays, il faut savoir que jusqu'aux années 20, il était présent. Cette maladie contagieuse a profondément marqué le Finistère tout au long du XIX^e siècle. Cette maladie épidémique se caractérise par des selles très fréquentes, des vomissements, une soif intense, un amaigrissement rapide, des crampes douloureuses dans les membres et un abaissement profond avec abaissement de température pouvant se terminer par la mort. Contrairement à la tradition française qui, pour établir un diagnostic, se contente d'une approche médicale, les conditions socio-économiques sont pour nous primordiales. Après avoir analysé celles-ci, nous étudions les réponses apportées pour combattre ce terrible fléau.

I. Les conditions socio-économiques.

Au XIX^e siècle, la Bretagne connaît une explosion démographique. Pour assurer le maintien du niveau de vie de ces populations, le maintien de leur niveau de production agricole, le développement économique était nécessaire. Or, celui-ci n'est pas au rendez-vous ; la Bretagne loupe sa transition démographique : le taux de croissance de la population est supérieur au taux de croissance économique ; il s'ensuit donc un appauvrissement de la majorité des Bretons. Cet appauvrissement est la conséquence de divers bioclimats qui minent la société bretonne. Ils présentent l'enclavement suivant : destruction des institutions publiques bretonnes par la collaboration des propriétaires fonciers bretons et de l'Etat français, partage des terres vaines et vagues, ruine des industries rurales et enfin gonflement de la population du secteur primaire, ce qui accroît la hausse des fermages et détériore le niveau de vie des agriculteurs (surtout des salariés agricoles et des domaniers). Lorsque l'horizon sera totalement touché et mettra en péril ce système économique et social, il ne restera qu'une seule soupape de sécurité : l'émigration.

Tant que ces blocages ne seront pas levés, ils induiront une dégradation de l'état sanitaire. La misère et le désespoir qui frappent tant de nos compatriotes les amènent à l'alcoolisme. Ce dernier entraîne considérablement les défenses immunitaires de l'organisme et ouvre une voie royale à ces terribles maladies qui ont pour noms : tuberculose, dysenterie, typhoïde et choléra.

Avant d'analyser les multiples manifestations de cette maladie, il est bon d'exposer quelques chiffres révélateurs.

II. Manifestations du choléra dans le Finistère.

Le Finistère connaît diverses épidémies de choléra au siècle dernier : 1834-1835, 1849-1850, 1853-1855, 1865-1866, 1867-1868, 1871, 1884-1885-1886, 1893-1894-1895. En 1862, le choléra atteint Brest ainsi que l'arrondissement de Châteaulin. Dans ce dernier sont touchés les communes de Camaret, Crozon, La Feuillée et Locronan. A Brest, on assiste à des émeutes et des incendies (Source A.D. Kemper 5.M.46).

Pour la seconde année, sont frappées principalement les communes de la baie de Douarnenez mais aussi Sein, Guipavas, Le Faou, Kemper, Bourg-Blanc, Concarneau, Quimerc'h, Ile Tudy et Brest. (Source A.D.5.M.53).

En 1854, on dénombre 3 563 malades et 1 229 morts ; Morlaix perd 10% de sa population. Les zones victimes sont le Trégor, Saint-Pol et le Pays Bigouden. (Source A.D. Kemper 5.M.51).

Deux ans après, il se vit à nouveau à Saint-Pol de Léon, Brest, Larvick, et surtout dans l'arrondissement de Kemperle : Molén, Rec. Pont Aven, Quémén, Mel-lac, Baye, Kemperle et Concarneau (Source A.D. Kemper 5.M.53).

En 1855, nous notons de nouveau la présence de

ce fléau dans les communes d'Audierne, Douarnenez, Le Guilvinec, Concarneau, Beuzec-Cong, Plouliniec, Sein, Fouesnant, Quémén, Guier, Landudec, Lannac (aujourd'hui en Concarneau), Penmarc'h, Ploaré, Ploarnalec, Plogastel, Saint Germain, Plozevez-Portzay, Pont-Aven, Pouldavid, Poulgazez, Quémén, Kemper, Treboul et Trégunc. (Source A.D. Kemper 5.M.56).

Sept ans plus tard (1862-1863), des cas sont recensés à Névez, Pont Aven, Nizon, Kemper, Rosporren, Redéna, Biec, Treboul, Plovarzel, Molén. (Source A.D. Kemper 5.M.55). Mais on le trouve aussi à Pluguffan, Saint-Evarzec, Lambézellec, Carhaix, Douarnenez, Camaret, Tréboul et Pouldavid. (5.M.59). On le remarque aussi à Landéda, Ploguarnau, Lannilis, Béniguet et Eliant. (Source A.D. Kemper 5.M.59).

L'année suivante, il réapparaît dans la région de Douarnenez, Ploaré, Pouldergat, Treboul, Poutan, mais aussi à Kemper, Kerfontaine, Le Guilvinec, Loperhet, Hôpital-Camfrout, Logonna-Daoulas, le Pays bigouden, Saint-Hermin, Concarneau, Beuzec-Cong, Lannec, Trégunc, Audierne, Pont Aven et Camaret. Le Léon aussi est frappé : Molén, Le Conquet, Lannilis, Coat Meal, Brest, Guipavas, Ploumoguier et Landéda. (Source A.D.5.M.60).

Cette fastidieuse énumération non exhaustive (il n'aurait de réflexion).

Concernant les dates, on remarque les épidémies de 1849-1850 et celle de 1871. Ces années se situent dans une période d'écartement des mouvements révolutionnaires. Après la misère qui avait conduit les gens à se révolter, voilà qu'ils doivent endurer les affres de la répression. Ce n'est pas un hasard si à Brest, le baigne est la siège des maladies (A.D.5.M.40) et que la Marine refuse de dévaloir le nombre de cas au baigne (A.D.5.M.50).

De long de tous ces classes est très présent : en 1849, le préfet écrit à l'évêque de Kemper et du Léon pour lui demander de détruire la rumeur selon laquelle les riches veulent se débarrasser des pauvres en les empoisonnant. (A.D.5.M.50).

Lorsque l'on observe attentivement la liste des communes touchées par cette calamité, on remarque que, dans la grande majorité, ce sont des communes côtières ou des îles. Un examen plus minutieux nous dévoile qu'il s'agit des ports sardienniers et de leurs arrière-pays : Douarnenez, Cap Sizun, Pays bigouden, Concarneau. A son apogée, la sardine sera pêchée jusqu'au Frêt en rade de Brest. Concernant les communes léonardes, on voit qu'il s'agit surtout des communes du Bas Léon, région des gômoniers.

Les communes de l'intérieur semblent épargnées par ce mal. En revanche, elles étaient souvent victimes de la dysenterie. On remarque néanmoins sa présence à La Feuillée (dans le Yeun Elez), Coray (marcage de l'Odde), Saint-Hermin (Yeun Don). Comme on le voit, le choléra apparaît comme une maladie de l'eau. Les problèmes d'eaux polluées ne sont pas une nou-

veau en Bretagne comme le croient à tort certains écologistes dépourvus de culture historique de la Bretagne.

L'eau étant le premier élément nutritif du corps humain, on peut donc classer le choléra parmi les maladies d'origine alimentaire. Ce fait n'avait pas échappé à l'observation des autorités. Ainsi, le 6 octobre 1849, le ministre de l'Agriculture envoya 2 000 francs au Finistère pour combattre la maladie et améliorer le régime alimentaire des indigents. Cette même année, les sous-préfets reçoivent une recommandation visant à empêcher, sur les marchés, la vente de fruits malsains ou avariés. (Source A.D. Kemper 5.M.50). Un des remèdes contre le choléra est donc une bonne alimentation.

Une autre cause du choléra réside dans le mauvais état sanitaire. Lorsque les conditions économiques et sociales sont difficiles, lorsque le court terme prime sur le long terme, lorsque les besoins les plus pressants sont alimentaires, alors l'hygiène et le logement passent au second plan.

Nombreuses sont les descriptions des habitations bretonnes ou celles-ci nous sont présentées comme sales, basses, humides et mal aérées. Le manque d'hygiène se situe autant à l'intérieur qu'à l'extérieur. A Brest, dans une lettre au préfet, le sous-préfet note : « que le tiers des maisons présentent des conditions lamentables d'insalubrité qu'il faudrait faire disparaître » (lettre du 14.10.1849 A.D. Kemper 5.M.50). Ainsi, au Guilvinec, on trouve 7 personnes vivant dans un local de 34 m² d'air (soit une pièce de 9 m x 4 m x 2,83 m). Dans ces maisons au sol battu, on vivait les animaux, se forment de véritables mares.

Le surpeuplement de ces habitations est aggravé par les migrations causées par la pêche à la sardine. La sardine, longant les côtes sud de la Bretagne, arrive bien plus tard en baie de Douarnenez. Au lieu de se contenter d'attendre ce précieux poisson, les pêcheurs douarnennais migrent dans le Pays bigouden. Là, ils louent le moindre abri qui, déjà méfiant vis à vis des normes sanitaires, se transforme en un véritable bouillon de culture. Les effets néfastes de cette humidité sont aggravés par les conditions de vie : les vêtements mouillés ne sont jamais changés. Ce sont ces faits qui nous permettent de dire que, en Bretagne, le choléra est une maladie professionnelle des marins (pêcheurs ou gômoniers).

L'aspect extérieur des habitations est aussi lamentable. Le choléra est une maladie extrêmement contagieuse. Ainsi, ce rapport d'un médecin sur Penmarc'h : « Les ruelles sont étroites, boueuses, fédiées, par toutes sortes de débris accumulés par des fèces et intestins de poissons en décomposition putride, des varechs étalés pour dessécher sur une myriade de murs, et de toutes parts de grands poissons pendus à des cordes qui fermentent et séchent ». (Rapport du 17.2.1855. Source A.D. Kemper 5.M.51). Ces dépôts de poissons devant les maisons dégagent un pur, une odeur nauséabonde,



A l'origine du choléra : l'eau polluée.

Attitude pendant les épidémies.

Souvent, lorsqu'une épidémie se déclare, le peuple breton est abandonné à son triste sort par des élites laissant le champ libre aux institutions françaises : médecins de la Marine et soins de la Charité. Ceci a dû sûrement peser très lourd dans le rejet par le peuple breton de ses dirigeants : une crise de confiance s'installe durablement. Ce phénomène est déjà remarqué en 1848. Réfrétant ce comportement des classes supérieures de la société bretonne, l'Etat français décerne des récompenses à ceux qui se seront distingués pendant

la lutte contre le choléra. (A.D. Kemper 5.M.53).

Si au début, les médecins de la Marine se contentent de distribuer des médicaments à l'Etat de lancer des appels à la générosité publique (5.M.50), avec la succession des crises, leurs tâches iront en s'aggravant. Il ne suffit pas de sauver le maximum de vies humaines, il faut aussi étendre le loyer de la maladie et empêcher que les malades ne succombent par une autre cause. Cela passe par des prêts de couverture par la Marine aux communes (1849 - Source A.D.5.M.50) mais aussi par l'amélioration du régime alimentaire des indigents. En 1866, le ministre du commerce refuse de payer les dépenses ayant trait au pain, au vin, légumes, combustibles et linge. (Source A.D. Kemper 5.M.56).

Un combat plus acharné contre cette maladie passe par des mesures de désinfection. Cette politique suppose la distribution gratuite de matières désinfectantes (chaux vive, sulfate de cuivre, etc.) (Source 5.M.52) mais aussi la création de la liasse du malade. Les paysans, de crainte de perdre leurs biens, ne déclarent pas les cas de choléra. (Source 5.M.59). Finalement, l'Etat dédommagera, mais se posera le problème de l'estimation du bien : valeur venale ou valeur de remplacement.

Une politique sanitaire efficace passe aussi par la désinfection des matières fécales. Or, à cette époque existait un commerce de ces matières entre la ville et la campagne. Ce commerce est suspendu pendant les épidémies et se pose le problème du dédommagement. Autre fait, une quinzaine rapide, efficace exige que le patient soit traité dans un milieu sain, propre. Les pauvres ne doivent pas être soignés dans leurs taudis. Lors de l'épidémie de 1865-1866, la Marine oblige les pêcheurs à se loger sous ses tentes. Ceci crée une perte de revenu pour les logeurs du Pays bigouden et mécontentement aussi les logeurs qui menacent d'y mettre le feu ou de les jeter à la mer. L'année est obligée d'effectuer des rondes. (Source A.D.5.M.56).

Arrivée à ce stade de lutte, succède une politique de prévention.

La politique de prévention.

La prévention de la maladie passe d'abord par la création d'un observatoire chargé de recueillir les faits, les statistiques. Un arrêté du 9 avril 1848 crée les «comités cantonnaux de salubrité publique et de surveillance sanitaire». Cette même année, une circulaire du préfet demande aux maires de prendre des mesures d'hygiène comme l'entassement d'un profond sulfatage des bêtes mortes, la surveillance des marchés à des boches ainsi que le curage des mares. (Source A.D.

Attitude pendant les épidémies.

Souvent, lorsqu'une épidémie se déclare, le peuple breton est abandonné à son triste sort par des élites laissant le champ libre aux institutions françaises : médecins de la Marine et soins de la Charité. Ceci a dû sûrement peser très lourd dans le rejet par le peuple breton de ses dirigeants : une crise de confiance s'installe durablement. Ce phénomène est déjà remarqué en 1848. Réfrétant ce comportement des classes supérieures de la société bretonne, l'Etat français décerne des récompenses à ceux qui se seront distingués pendant

la lutte contre le choléra. (A.D. Kemper 5.M.53).

Si au début, les médecins de la Marine se contentent de distribuer des médicaments à l'Etat de lancer des appels à la générosité publique (5.M.50), avec la succession des crises, leurs tâches iront en s'aggravant. Il ne suffit pas de sauver le maximum de vies humaines, il faut aussi étendre le loyer de la maladie et empêcher que les malades ne succombent par une autre cause. Cela passe par des prêts de couverture par la Marine aux communes (1849 - Source A.D.5.M.50) mais aussi par l'amélioration du régime alimentaire des indigents. En 1866, le ministre du commerce refuse de payer les dépenses ayant trait au pain, au vin, légumes, combustibles et linge. (Source A.D. Kemper 5.M.56).

Un combat plus acharné contre cette maladie passe par des mesures de désinfection. Cette politique suppose la distribution gratuite de matières désinfectantes (chaux vive, sulfate de cuivre, etc.) (Source 5.M.52) mais aussi la création de la liasse du malade. Les paysans, de crainte de perdre leurs biens, ne déclarent pas les cas de choléra. (Source 5.M.59). Finalement, l'Etat dédommagera, mais se posera le problème de l'estimation du bien : valeur venale ou valeur de remplacement.

Une politique sanitaire efficace passe aussi par la désinfection des matières fécales. Or, à cette époque existait un commerce de ces matières entre la ville et la campagne. Ce commerce est suspendu pendant les épidémies et se pose le problème du dédommagement. Autre fait, une quinzaine rapide, efficace exige que le patient soit traité dans un milieu sain, propre. Les pauvres ne doivent pas être soignés dans leurs taudis. Lors de l'épidémie de 1865-1866, la Marine oblige les pêcheurs à se loger sous ses tentes. Ceci crée une perte de revenu pour les logeurs du Pays bigouden et mécontentement aussi les logeurs qui menacent d'y mettre le feu ou de les jeter à la mer. L'année est obligée d'effectuer des rondes. (Source A.D.5.M.56).

Arrivée à ce stade de lutte, succède une politique de prévention.

La politique de prévention.

La prévention de la maladie passe d'abord par la création d'un observatoire chargé de recueillir les faits, les statistiques. Un arrêté du 9 avril 1848 crée les «comités cantonnaux de salubrité publique et de surveillance sanitaire». Cette même année, une circulaire du préfet demande aux maires de prendre des mesures d'hygiène comme l'entassement d'un profond sulfatage des bêtes mortes, la surveillance des marchés à des boches ainsi que le curage des mares. (Source A.D.

Attitude pendant les épidémies.

Souvent, lorsqu'une épidémie se déclare, le peuple breton est abandonné à son triste sort par des élites laissant le champ libre aux institutions françaises : médecins de la Marine et soins de la Charité. Ceci a dû sûrement peser très lourd dans le rejet par le peuple breton de ses dirigeants : une crise de confiance s'installe durablement. Ce phénomène est déjà remarqué en 1848. Réfrétant ce comportement des classes supérieures de la société bretonne, l'Etat français décerne des récompenses à ceux qui se seront distingués pendant

la lutte contre le choléra. (A.D. Kemper 5.M.53).

Si au début, les médecins de la Marine se contentent de distribuer des médicaments à l'Etat de lancer des appels à la générosité publique (5.M.50), avec la succession des crises, leurs tâches iront en s'aggravant. Il ne suffit pas de sauver le maximum de vies humaines, il faut aussi étendre le loyer de la maladie et empêcher que les malades ne succombent par une autre cause. Cela passe par des prêts de couverture par la Marine aux communes (1849 - Source A.D.5.M.50) mais aussi par l'amélioration du régime alimentaire des indigents. En 1866, le ministre du commerce refuse de payer les dépenses ayant trait au pain, au vin, légumes, combustibles et linge. (Source A.D. Kemper 5.M.56).

Un combat plus acharné contre cette maladie passe par des mesures de désinfection. Cette politique suppose la distribution gratuite de matières désinfectantes (chaux vive, sulfate de cuivre, etc.) (Source 5.M.52) mais aussi la création de la liasse du malade. Les paysans, de crainte de perdre leurs biens, ne déclarent pas les cas de choléra. (Source 5.M.59). Finalement, l'Etat dédommagera, mais se posera le problème de l'estimation du bien : valeur venale ou valeur de remplacement.

Une politique sanitaire efficace passe aussi par la désinfection des matières fécales. Or, à cette époque existait un commerce de ces matières entre la ville et la campagne. Ce commerce est suspendu pendant les épidémies et se pose le problème du dédommagement. Autre fait, une quinzaine rapide, efficace exige que le patient soit traité dans un milieu sain, propre. Les pauvres ne doivent pas être soignés dans leurs taudis. Lors de l'épidémie de 1865-1866, la Marine oblige les pêcheurs à se loger sous ses tentes. Ceci crée une perte de revenu pour les logeurs du Pays bigouden et mécontentement aussi les logeurs qui menacent d'y mettre le feu ou de les jeter à la mer. L'année est obligée d'effectuer des rondes. (Source A.D.5.M.56).

Arrivée à ce stade de lutte, succède une politique de prévention.

La politique de prévention.

La prévention de la maladie passe d'abord par la création d'un observatoire chargé de recueillir les faits, les statistiques. Un arrêté du 9 avril 1848 crée les «comités cantonnaux de salubrité publique et de surveillance sanitaire». Cette même année, une circulaire du préfet demande aux maires de prendre des mesures d'hygiène comme l'entassement d'un profond sulfatage des bêtes mortes, la surveillance des marchés à des boches ainsi que le curage des mares. (Source A.D.

En 1865, nous notons de nouveau la présence de

Kavomp 1 000 den prest da skoazellañ skolaj Diwan Tregor.

Ur skolaj d kreskiñ buan.
Dipont gant 16 skolaer ha 2 gias, evet ha Suet e niz gwengol 95, eo bet kresket an niver a skolaer e bloavezh-skol 96-97...

Hag a dalv ar bean skoazellañ anezhañ.
Dipont ur skolaer a Adou An Arvor a ro tu da skolaer da drec'h gant ur reizhiad kelenner brezhoneg gallez dre souzhañ war-lerc'h ar skolaer hag ar c'hontrol dezhañ.

Ul lec'h a studi war ar brezhoneg ha war sevenadur Brezh.
Ouzhpenn ar skolaer Diwan, e vez kavet «L'Arvorig Brezh». Ul fevraoueg digor da gemnet ha embannet e brezhoneg pe diwar-breizh Brezh...

Ur binvegezh evit ar vro.
A-hed ar boaz e vo skolaer ha staji e Pijidi, ha se ray mil vad d'ar golverstafed ha d'ar re a feurm lojezour e c'hrom-se eus Tregor...

Savil e-du ganeomp ! Skozallit ar skolaer !
50 000 lur bep niz en devez ezhom ar Skolaer da vort e-dro. Kement-se a chli bezañ ganeomp gant 1 000 den o reñ 50 lur bep niz.

Da c'houzout hiroc'h : Skolaer Diwan Tregor.
Hent Sant-Pere 22720 Pijidi. Erwan Charter. Tel. 02 96 21 48 73. Fax 02 96 21 49 04.

Vers un retour des luttes à Diwan ?

Le jeudi 6 mars avait lieu une grève dans la fonction publique à l'appel de quasi tous les syndicats. A Nanopied cette journée d'action fut peu suivie comparativement à celle d'octobre pourtant avérée sur les mêmes revendications.

Au sein de la main'nantaise organisée à cette occasion, on pouvait apprécier un petit cortège dynamique, avec de nombreux Gwenn ha Du, derrière une banderole «Bullesom ar Servij Publik Brezhonek». Déclenche le service public en langue bretonne... En effet, une trentaine de parents d'élèves, d'employés et d'institutrices de l'école Diwan s'étaient joints à cette journée d'action sur leurs propres bases.

Du côté de la marine, on ne répond pas au courrier de l'école depuis décembre dernier, on fait la sourde oreille et une belle croix sur les belles promesses. Il faut préciser que le chargier de l'enseignement à la marine de Nantes n'est autre que J.M. Poussier, lui-même, du mouvement des citoyens ! Plus laïcisé, le meurtre ? Tout devient plus clair quand on sait cela, car pour ce grand public une requête «une langue. Mais, mais que font nos bons élus de l'UDB, Verts et consorts, ou encore notre bon J.J. Jossic, député des 11 ans ? ? ? Ben rien ! Enfin il faut se rappeler qu'ils sont élus sur la liste d'union de la gauche (PS, MDC, PCF), une fois de plus nos breizhous de service nous manquent bien leurs capacités à s'écrouler du sort de la langue bretonne.

L'action a été assez bien couverte par les médias et bien perçue par les manifestants, rien d'épalaux aux superlatifs de la FEN, une réaction de la maine pour Néopart ne saurait tarder... Allons à suivre.

A Pabennec (194 ans) l'école Diwan est en butte aux tracasseries infligées par une majorité de droite qui se fiche bien que les cours se déroulent dans de très mauvaises conditions, pas de tableau, pas de salle de repos... Infos fraies de 800 infos, numéro 21, BP 253, 28584 Karazzi, une manifestation de soutien à rassemblé 200 personnes le 24.02, mais la marine fait toujours la sourde oreille.

Ces deux situations à la fois si différentes par leurs contextes et si comparables par leur enjeu, nous montre bien une fois de plus que de gauche comme de droite les élus de Bretagne sont avant tout au service de l'État français, et que nous n'avons rien à attendre d'eux. Ces attitudes sont à mettre en parallèle avec les manœuvres de recadrage annonçant avec tant de bous et trompettes un plan pour la culture bretonne dans les écoles publiques quelques semaines avant que le conseil d'état français rejette la signature de la charte européenne des langues régionales et minoritaires (cf Cornob Breton numéro 135, p. 2, ainsi que la déclaration de l'union des enseignants de langue bretonne).

A' Plangier

Aidons skolaj Diwan Tregor.

Pour fonctionner, le collège a besoin de 50 000 F par mois, c'est à dire 1 000 tonnes à 50 F par tonne.

Vous le savez déjà, l'enseignement bilingue qui dispensé Diwan donne aux jeunes des facilités pour apprendre d'autres langues vivantes, c'est un atout précieux dans un monde économique ouvert comme aujourd'hui.

Le collège bénéficie de l'aide du Conseil Général, mais nous avons également besoin du soutien de tous les Bretons et de tous ceux qui y souhaitent à l'uniformisation culturelle.



Skolaer Diwan Gwengamp e 1993. Lod anezhañ a zo kelenner a skolaer Pijidi.

Défendons le service public en langue bretonne !!!

Au cours de la dernière campagne pour les élections municipales, l'actuelle équipe élu pe après nous avait clairement laissé entendre que nos projets d'extension sur la ville de Nantes seraient contestés et que de nouveaux locaux seraient mis à notre disposition (ouest de la ville... Nous les attendons toujours !

- 1. Tous ensemble, exigeons :
- Que le maire de Nantes lienne ses engagements en ce qui concerne les locaux de notre seconde école, ou à nos frères et sœurs (école de la Jonelière afin de nous permettre d'accueillir dans de bonnes conditions, les futurs enfants inscrits et que nous puissions transformer des locaux précaires en CDI).
- De la part de l'éducation nationale que les enfants quittant DIWAN en CM2 ne soient pas contraints de passer un examen d'entrée au collège, situation spécifique aux écoles DIWAN de Loire-Atlantique.
- Que les enseignants de DIWAN ne soient pas obligés de passer le concours externe de professeurs des écoles, qu'ils puissent comme les autres écoles privées ou publiques passer celui interne qui prend en compte leurs expériences pédagogiques.
- Des enseignants, des employés et des parents d'élèves de l'école Diwan de Nantes.

Difennomp ar servij publik brezhonek.

Hag anavezout a rit ar skolezou Diwan ? Skolezou brezhoneg int, daou lec'h zo e Naoned (an eil ar Jonelière hag an eil war leurenn Varmen) ma skolaeront 70 bugel war zistrouz LK ha DIGOUST. E 1977 a oa bet dipont ar skolaer hag abaoe, muioc'h a 1 500 bugel a vez skolaerit eus ar skolaer bet alise war bemp departamant Breizh.

Peogwir o doa savet tud ne rae ket ar Stad he labour a-hallvez ar gendarmad brezhonek, ha ne veze ket kement e kant o c'hoant da skolaer o bugale e brezhoneg, krouet o da bet Diwan.

A-hed ar bloavezhioù ez avas bet emploerour eus skolezou Diwan hag emploerour Stad a bep seurt. Setu e vez skolaer tamm ha tamm ar skolaerion gant ar deskadourzh Stad (hogen rei eo dezho tremen kershadeg ar skolaerion o-rae an doare diavaez), evelat kement tra hag en deus ul lemm a-bep pa e veñ gant an implijer-er-het skolaerion, pe gant ar rakrezou pedagogel, a zo war gont kevredad tud ar skolaer a zo anezhi evit pep skolaer.

E 1993 emp deus a-bep da gont un emploer gant i-kêr Naoned evit implijer savadur ar Jonelière. Pa oa o kabell evit an i-kêr, ar skolaer politikel a zo bremañ ouzh rei em em don roet dezho da c'houzout skolaer o c'helle kreskiñ Diwan e Naoned hag e vije roet dezho sailioù nevez e kornog Naoned... Emaomp deomp ouz e c'hozhoñ !

O vevañ falc'h ar rouezhoù-se, rediet omp bet da leunm'h war ho choüst ur sal e kichen leurenn Varmen, a-bep kornadur tud ar vugale nevez a zo mervatoc'h mervatoc'h. An archarh a reinkomp implijer, daoust d'hor

Liberté de la presse et droits linguistiques : mise au point.

M. Eugène, journaliste, nous fait savoir qu'il considère comme une atteinte à son honneur professionnel le passage suivant de notre communiqué, publié dans «Le Tregor» du 20 février : «Il (le Recteur d'académie) pourra compter sur les services de Didier Eugène dont les articles dans Ouest-France interviennent toujours au point nommé pour rabaisser la portée de la Charte Européenne et tourner en dérision les efforts en faveur de la langue bretonne».

Nous tenons donc à préciser :
- Que nous ne doutons pas de l'indépendance professionnelle de M. Eugène et n'avons jamais eu pour intention de la mettre en cause.

Or nous pensons que c'est bien sous cet éclairage que M. Eugène choisit de présenter les faits. Ses articles dans O.F. du 25.11.92 et du 8.01.93 donnaient pour argent comptant la création par J. Lang d'un «plan de développement de l'enseignement des langues et cultures régionales» et de «conseils consul-

tatifs locaux...» qui ne virent jamais le jour... M. Eugène n'eut jamais le souci d'en publier le bilan.

Ecrire que le ministre «renvoie au choix des parents la responsabilité de scolariser leurs enfants dans une langue dont le recul est constant» ne permet pas de comprendre que ce choix serait vain, voire dangereux ?

Quant à la création d'une épreuve d'admissible en breton au concours de Professeurs des Ecoles, présentée comme une certitude pour la rentrée suivante dans un article du 21.01.93, nous l'attendons toujours.

Le 02.12.93, M. Eugène faisait d'une phrase de notre collègue F. Favereau le titre d'un article consacré à son ouvrage «Plus de problème d'identité bretonne», précisant que ce «propos étonnera peut-être les derniers militants d'une cause qui a dû souvent faire du bruit pour se faire entendre».

Certes les termes sont choisis, mais on pourrait s'étonner que l'engagement de la jeunesse pour la langue et la culture bretonnes, la multiplication des cours du soir, la saturation des stages de breton, le développement de la signalétique en breton et la revendication pressu unanimement en faveur de la charte européenne... ne soit l'œuvre que d'une poignée d'agités.

Le recul de la pratique sociale traditionnelle du breton est un fait. Mais l'intérêt croissant des Bretons pour leur langue, son renouveau dans la jeunesse et dans les villes, les pages de crédibilité données par ses promoteurs dans des domaines professionnels divers sont également des faits.

L'adoption de mesures gouvernementales accor-

rant une place croissante au breton est un fait. Mais ces mesures, rarement suivies d'effets et en tout cas insuffisantes au regard de nos droits linguistiques, ne sont que le fruit d'un travail et d'une lutte sans relâche.

Quant à M. Eugène écrit que le breton est «une langue de moins en moins parlée mais de plus en plus aidée, il décrit des faits. Mais il choisit un éclairage qui laisse dans l'ombre ce qui fait la vie d'une langue : la volonté des hommes de la conserver et de la promouvoir. Cette volonté qui a déjà permis à d'autres langues d'échapper à la disparition.

Cette volonté croissante et l'usage de nombreux Bretons est aussi un fait.

L'objectif consiste donc aussi à reconnaître la légitimité et le rôle déterminant de cette volonté. Nous voulons croire que les exigences de M. Eugène quant au respect de l'Homme et de ses Droits permettraient qu'il en tienne un meilleur compte.

Jean-Dominique ROBIN, Président d'Unvaniezh ar Gwenneged Brezhonek.

Div Yezh : Il faut modifier la constitution.

Div Yezh, association de parents d'élèves pour l'enseignement du breton à l'école publique, prend acte de l'avis du Conseil d'Etat qui considère que la France ne peut signer la Charte du Conseil de l'Europe relative aux langues régionales et minoritaires car ses dispositions sont contraires à l'article 2 de la Constitution de la République française.

Puisque le gouvernement et le parlement affirmèrent en 1962 que l'amendement à la constitution qui destina le français langue de la République était destiné seulement à contraindre la pénétration de l'anglais en France et non pas les langues régionales et minoritaires malgré les forts doutes exprimés par le mouvement culturel breton et d'autres.

Puisque le Président de la République, lors de son passage à Kemper en mai 1986, après un stage de travail en faveur des langues régionales a déclaré qu'il était favorable à la signature par la France de la charte européenne.

Puisque d'autres pays européens ont adopté cette charte ou s'apprête à la faire, le développement de la langue et la culture ne peut devenir que des différents mouvements individuels ou associatifs, nombreux en Bretagne et qui n'y a rien à attendre des pouvoirs officiels.

Par ailleurs, la conférence animée par le professeur Marcel Texier, qui avait pour thème «La privation de langue : influence sur l'identité de l'individu et du groupe» a attiré un public relativement nombreux (une centaine de personnes), preuve que notre combat ne laisse pas indifférent.

Div Yezh Association des Parents d'Elèves pour l'Enseignement du Breton à l'école Publique. Div Yezh APEEB, 2 rue Siraad Rosa Le Henaff, 22110 Rostrenen. Tel. 02 96 29 23 33.

13 Emgann/Combat breton n° 136

La Bretagne à Expolangues.

Le stand de la langue bretonne (le seul représentant des langues «régionales» de l'Hexagone, avec la Corse) a suscité un vif intérêt de la part des visiteurs, bretons ou non.

Cependant, la majorité des personnes, au moment où le Conseil d'Etat vient de déclarer comme anti-constitutionnel l'utilisation des langues régionales dans l'administration publique, s'accorde à penser que le développement de la langue et la culture ne peut devenir que des différents mouvements individuels ou associatifs, nombreux en Bretagne et qui n'y a rien à attendre des pouvoirs officiels.

Par ailleurs, la conférence animée par le professeur Marcel Texier, qui avait pour thème «La privation de langue : influence sur l'identité de l'individu et du groupe» a attiré un public relativement nombreux (une centaine de personnes), preuve que notre combat ne laisse pas indifférent.

Le stand de la langue bretonne (le seul représentant des langues «régionales» de l'Hexagone, avec la Corse) a suscité un vif intérêt de la part des visiteurs, bretons ou non.

Cependant, la majorité des personnes, au moment où le Conseil d'Etat vient de déclarer comme anti-constitutionnel l'utilisation des langues régionales dans l'administration publique, s'accorde à penser que le développement de la langue et la culture ne peut devenir que des différents mouvements individuels ou associatifs, nombreux en Bretagne et qui n'y a rien à attendre des pouvoirs officiels.

Par ailleurs, la conférence animée par le professeur Marcel Texier, qui avait pour thème «La privation de langue : influence sur l'identité de l'individu et du groupe» a attiré un public relativement nombreux (une centaine de personnes), preuve que notre combat ne laisse pas indifférent.



Les enfants, avenir de la langue Bretonne (Photo Louis Blouin)

Celte(ries) ?

Nous sommes en 1987. Il y a un peu plus d'un siècle, dans le grand courant romantique, le celtisme s'es-sente, pour à tour renaissance, revendication et conception philosophico-culturelle.

Que de lignes ont été écrites depuis ! souvent glorifiant ce phénomène, le plus souvent le moquant et, hélas, souvent le méprisant au ban des idéologies parce qu'il aurrait caractérisé l'« Empire du Nord ».

Est-ce la faute des « celtes », si un compositeur comme R. Wagner a écrit « Tristan et Isolde », et si le comble du malheur ce genre de la musique allait être le compositeur préféré d'un certain A. Hiller quelques décennies plus tard ?

La vague celtiste, tous genres confondus, est au plus haut en ce moment dans les phénomènes de mode, enco-re qu'il s'agisse à mon avis de quelque chose de plus pro-fond et, à certains égards de comparable aux phéno-mènes de la fin du XIXème siècle. Des cultures n'ayant pas bénéficié des supports politiques adéquats ressurgis-sent régulièrement et chaque fois plus forts.

Il ne faut pourtant pas toujours bon, chez les érudits bretons, se revendiquer « celtic » : cela fait bobocoo. Xlème siècle, paillé dans les soutiers hag all, hag all. Etre breton, irlandais, gallois... ou ! Mais celtic ? C'est dou-bleux. Cela ne fait pas sérieux chez les linguistes toujours à l'affût du détail et pas par étude de leur belle langue « nationale » (pour certains). A l'heure de la linguistique moderne, et de l'identité bretonne, il est souvent sulfureux de se dire celtic. Pourtant...

Moi, je le dis, si j'ai des idées de nationalité bretonne, moi je l'assume.

Je revendique à l'abord cette supra-nationalité, comme élément fondateur de ma culture, qui avant d'être ce qu'elle est, vient d'un tout, d'une façon unique de concevoir le monde et de envisager la place de l'être humain dans cet univers qui est notre quotidien. Avant d'être six, nous avons dû être un : le tout est de savoir si nous pouvons encore former une communauté à définir.

Non, non, je n'ai pas encore quatre grammes dans chaque poche !

Le réveil national du XIXème siècle, suite à des siècles de culture gréco-latine imposée, me fait faire une parallèle avec les temps Maasrhoniens que nous vivons. L'Europe, le mot sacral, ou le sacre mot est facile ! Européen ? Je le suis de fait, je ne vis pas en Chine ! Mais l'Europe, au sens qu'on lui donne maintenant, qu'est-ce ?

Une constitution politique, un grand marché bor-déaux, une coopération pacifique... Mais quelle culture, quelle identité pour cette pleiade sortie des cerveaux consensuels de nos gouvernants ?

Tout ce qui est oublié cette dimension ! Alors comment rester des êtres humains sans identité ? Certains sous-jacentent un système Made in USA, nivellement par le bas. D'autres États, ne sont pas prêts à abandonner un pouce de leur culture « nationale » (non, non je ne parle pas de la France !). Ces vilains ne fermentent pas du nationalisme ? Sais-je pourtant par les temps qui courent !

Certains encore, se plaignent dans le passé, et trouvent un fonds commun celtique à la pieuvre.

Cela dépend de la période choisie.

Enfin, c'est leur problème ! Nous, bretons, irlandais, gallois, écossais, mannois et habitants de Cornouaille, pouvons nous toujours pré-tendre représenter une communauté et représenter une force d'avenir dans l'Europe de demain (et d'aujourd'hui) ?

Nous notons que je ne cite pas les galiciens et enco-re moins les asturiens. Il est certes difficile de délimiter les critères d'appartenance à une communauté : culture, langue nationale, etc... sont des concepts floueux (en breton, mais les notions de continuité et de co-recon-naissance peuvent être quand même plus sérieuses que les fabrications filiales de loi ou festival. A ce train-là presque tous les européens sont des celtes. Il s'agit sim-plement de savoir à quelle période l'on se réfère. Four, c'est le présent qui compte et la notion non-mesurable, certes, mais réalisable de continuité, dans tous les domaines.

pas seulement linguistique (bien qu'important), cette notion ressentie et vécue au quotidien dans l'un ou l'autre des domaines (ou tous) par la communauté humaine vivant sur le territoire défini. Et l'on peut y rajouter, la volonté de se vouloir tel !

Pour-on, est-on celtic encore aujourd'hui ? La répon-se est évidemment oui, pour les peuples précités. Nul ne peut plus nier le caractère celtique de nos cultures. Mais est-il breton ? Notion dépassée ? Romantisme attardé ? Je ne le pense pas. Je pense qu'il existe dans la conscience de chaque peuple celtique une part plus ou moins importante d'une culture fondatrice originelle, une façon de concevoir le monde et le rapport à l'autre, une part d'un tout qui il nous appartient au non de recons-tituer.

En tant qu'internationaliste, je vais choquer, mais le place l'internationalisme comme premier devoir interna-tional, avant tout autre, peut-être est-ce sentimental, écœuré... N'empêche que... Il me semble que la meilleure aide que nous pouvons apporter et recevoir se conçoit d'abord avec les peuples avec qui nous avons un héritage en partie commun. Ceux qui ont vécu dans un même cadre philosophico-religieux à un moment donné.

Je sais, je dis passer par un vieux regard mais je continue quand même, c'est plus fort que moi.

Et l'Europe dans tout ça, et les druides, et la Celte de demain ?

Je pense, et je sais que je vais à contre-courant des idées communément admises, qu'il faut se revendiquer celtic à l'abord et revendiquer sa nationalité bretonne ensui-vante. Bien sûr, le second point est fondamental dans le cadre des luttes portuclles, même importantes ; mais je pense que se vouloir d'une supra-nationalité « historico-donne plus de force et de profondeur à nos revendica-tions. Nous revendiquons une partie de la philosophie des luttes de nos « frères » celtiques en agissant ainsi. Nous accédons à un niveau identitaire plus large, moins parcellaire. Sachant que chaque partie du puzzle nous enrichit. L'in-terculturalisme, ou le parcellisme ne sont pas des idées démodées ni dépassées. On n'a le vieillard ou non, nous vivons à l'époque de la mondialisation, des grands ensembles. Est-il imaginable de penser que le monde celtique actuel puisse se « fédérer », d'une façon ou d'une autre et constituer un bloc de résistance et de créa-tion dans l'Europe qu'on nous impose. Est-il imaginable de penser que des échanges économiques peuvent avoir lieu de façon prioritaire entre peuples celtes ? Puisque l'on nous impose le mondialisme, pourquoi ne pas réagir en utilisant le protectionnisme. Cela ne rime sans doute pas à l'avenir certain et rose ; au moins en créant des lob-bes à l'échelle européenne nous pourrions peut-être avoir une chance de survivre. Bien sûr sans groupe inter-culturel de pression dans les commissions européennes, au niveau politique, nous ne parviendrions pas à grand chose. Encore faudrait savoir qui régit le monde : la poli-tique ou le fric. Il y a donc des gens à convaincre.

Sur six nations celtiques, cinq ont été colonisées par les anglais, une par les français. En étant cynique, l'anglais devint pour peu la langue interculturelle par excellence. On rigole, on rigole... mais pour un peu, ça nous aurait facilité les relations internationales III

Je tente de délier. Une litte celtique forte et structu-rée, se réclame de la lutte de libération nationale, pour-rait avoir pourtant un écho non négligeable dans les

arcanes du Parlement européen. (Si les luttes sur le ter-rain suivent évidemment).

Enfin, on peut rêver

Parvons nous à ceux qui jouent à la petite que-re et aux clansistes, de ceux qui surtout ne font pas leur boulot et restent dans leur bulle. Quelle identité pour les celtes de demain ? Quelle philosophie sociale ou non pour ? Quels rapports au monde qui nous entoure et, sur-tout, quelle place pour l'Homme dans l'univers au XXème siècle ?

Aux dernières nouvelles, ils ne seraient pas tous d'accord entre eux. Peu importe. L'important est ce qu'ils font ou ne font pas dans les sociétés celtiques du XXème siècle. En dehors des pratiques « ritualistes », des réunions internes, des bouffes saisonnières et autres... ont-ils quelque chose à dire sur les problèmes actuels de nos sociétés ? Se croient-ils donc si haut au-dessus de la mêlée pour ne jamais intervenir dans les débats contem-porains, ne serait-ce que dans le domaine le plus consen-suel : la culture ? Ont-ils un point de vue sur quelques choses, pouvons-nous, nous, pauvres petits bretons modestes avoir accès à leurs grandes réflexions afin de savoir ou de pouvoir orienter nos luttes et nos idées. Car tout de même, y compris chez les marxistes purs et durs, il y a bien des gens qui pensent, qui réfléchissent sur le devenir de la société. Quelle que soit la valeur que l'on accorde aux philosophes, ils existent et, tant qu'à faire, qu'ils se sentent à quelque chose.

J'vais ou apprendre que leur place dans la société celtique était prépondérante et couvrait des domaines d'intervention très larges. Ben kaoh, alors ! Je tombe sur des gens qui n'ont pas encore prévu la place de la langue bretonne dans le Bretagne de demain. Ou du moins qui, si ils y ont réfléchi, ont oublié d'envoyer un communiqué.

Faut-il alors le contester dans le rôle mesquin de folkloristes, de lettrés rigolos, de restachous du romanis-me ?

Personnellement, je me refuse à ce point de vue. Toute société doit réfléchir sur elle-même et sur son deve-nir : c'est, en partie la tâche des philosophes, et de tous ceux dont le domaine d'intervention touche au sacré, ou au religieux. Je ne fais pas « l'écologie », je constate.

Alors messieurs les druides et autres initiés, bougez-vous le cul et intervenez dans la société bretonne et cel-tique : cessez vos cacophonies et informez le plus grand nombre, au moins, participez aux débats dans les médias bretons, donnez vos points de vue. Orientez-vous ! A nous ensuite de tirer des conclusions ou non.

Aucune société ne peut fonctionner uniquement avec des politiques et des commerçants ; il paraît que le Xlème siècle sera philosophique ou quelque chose dans ce genre. Alors quelle sera la société celtique de demain serons-nous un musée, ou à même de régénérer une partie de la pensée en Europe ? Moi, j'en sais rien. Mais être druide et ne rien dire, c'est être coupable.

Il ne s'agit pas, rassurez-vous, de recréer une Gran-de-Celtie, style Empire du Nord, mais de redonner sa place, et toute sa place, à une culture et une philosophie qui ont été, avec d'autres, fondatrices de la pensée en Europe.

Il s'agit de relâser des liens privilégiés dans tous les domaines de l'activité humaine entre nos six peuples, et à terme, de peser de tout le poids de notre survie dans l'Eu-rope du XXIème siècle.

Y'a-t-il un programme ? Mais nécessaire, car une Bre-tagne qui perdrait de vue ses racines celtiques ne serait plus toute à fait elle-même ni aussi forte. Nous sommes la chan-ce d'être une pièce dans un ensemble plus large, pro-lifères-en, car, moi, JE VEUX RESTER CELTIC III

PC

Efedusaat hor stourm

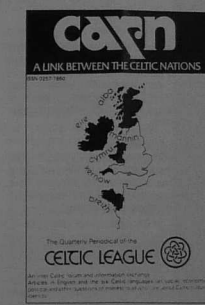
En niverenn 96 ar gelouenn etrekeltiek Carn, embannt gant ar C'hevrec Keltiek hon lenn denennus a-zivout buenn Alan Heusaff. Evel ma lavarer e-unan eo ral dezhañ skrivari e brezhoneg diwar-benn Brezh ken hon eus sonjlet e oa mat kin-riq e bennad d'hor lennerien.

Ma skrivari ar wezh-mañ a-zivout Brezh e-lec'h a-zivout ur vro all, evel ma rajen hervez ur reolenn bet degemeret evit ar penndiadao e yezhoù keltiek, ez eo en aherenn ma karten ober un rebotou gouarnou pe evaz-hadennou diwar-benn an emroadur a verzan em Emsav breizhat, e-kever ar brezhoneg douzhu un tu hag e-kever ar stourm politikel douzhu an tu all.

A dra sur ez eus bet graet kammedou mat war-rack abaoe 15 pe 20 vloaz war dachenn ar yezh, er skolioù ha dre ar c'hentelioù a vez roet d'ar dud-deuet dre ar vro. Met pet eus an ni mil skollad bennak a zesk anezhi er skolioù zo gouest da ober gant hep re a ziaester ? Gant Duwa e vez stivet d' « soubañ » enni er-maez eus ar c'hiliadenn met gant ar skolioù-Stad divyezhek ne vez ket, n'eus ket adre na tu d'en ober war am eus lennet. Hevel eo mont ar skolioù meret gant an iliz. Deskiñ ur yezh er skol hep kaout tu d'h feustriñ er-maez ne varraek etre an deskenner e c'hontiz mat a-walc'h hep bezhañ tachet da impli douzhu ar yezh ma z'eo tu bont ousa. So ze bet anataet gant ar skolioù werzhontar : n'eus nemet ar gremmaded d'one-zonnel a vez gouest da werzhoneg en o aez a dibenn o studioù el derez. Ne gomzan ket eus ar skolioù holl-werzhonek ha ya bremañ war baotaat. Ar re all eo ne voe ket lakat a-walc'h a bouez ganlo war ar yezh Kontez. Sahaet a vez graet bremañ.

A-walc'h a arouezou zo lakaout enni ar pen-nadurezhioù gall o'h enabardiged ouzhañ luskad diwanet a-douar gant ar brezhoneg, deuet neoh dezho e challek kas gant ar galiekadur d'ar poent ma seblan-t beout pearsavennet. Ne vjri ket chalek ket ha ne vje nemet un toullad skolioù divyezhek, ret-mat asantiñ dezho da c'hontiz ma challet lavaret e oa marv an holl werzhoneg « hengounel ». Padal, setu ma rezer darbaro evi lakaat ar brezhoneg da gemer e blas er yezhoù foran. Klasket e vo mirout outañ d'en ober. Bre-mañ eo d'an Emsav ober dibennidi evi, d'wall an dachenn zo bet gounezet ha p'riññ ar c'hentiañ kamm all war-rack. War ar braz eus diennidi vrezhat ar cholezennou gall ne vo gallet kontañ nemet heufe aon dezho da goll o seilioù en oad d'gwalegezh pe d'erezh. Mat e vo evezhiañ ouzhañ e emalc'h e-kever ar brezhoneg ha lakaat ar goudeodenn da zeliher kont anezhañ pa zeuñt en-dro da glask mouzhoù.

Poeuz-bras eo labour ar re a aoz hag a laka da vont en-dro ar skolioù-hag, stajoù, kampoù brezhone-gerien, skolioù abardaez, ha. N'ouzon ket pet den a denn speli eus an holl gentelioù, dougan a reont da greñval savidi ar brezhoneg e-touez ar bobl. Met dibout hag o devez an dud a zerepreni ar c'hiliad pe ar skolioù-se tro da ober gant ar brezhoneg er-maez anezho, e-lese ar vuzhe penndeziek ? Miliadoù ha mila-doù zo choaziñ en-dro dezho hag a vele laouen ma z'adad dezho ar brezhoneg gant ma ne velle ket re zishef-vel douzhu ar rampezh a anavezont. Anabot ober lio war o slummet vat met kalc'hoc'h en em lakaat a rez gant. Er c'hevrec-se ne gav ket din en deus roet an Emsav a-walc'h a breder da impli un arouez evit e « Fañne » (ar walenn). En werzhon e talve da reñt da



ch'ouzout e ch'ail an hini en doug war vruc'ed e weskam-kont komz werzhoneg hag e vo deuet-mat gant ma z'eer dezhañ er yezh-se. Daou sunt zo : unan arant evit ar re o gouest d'ho c'hont mat hag unan arant evit ar re o deus bouc'hel mat ar studi anezho. Led e Brezh o deus bet c'hoant da ober douzhu ar skouer-se met ne'o ket bet kaset ar mennad da benn. Koulskoude e vele talvoudus-bras e sevelñ evit reñt aliz ha tro da impli ar brezhoneg er-maez eus merou an Emsav, dreññ-hi pa z'eo deuet e gomzerien da vezañ evel anezhoù bihan e mor ar galleg. Ezhomm a vele koulskoude da ober bruderezh evit ma ouefe an dud peazret star a vele d'an arouez. Perak ne sammet ket Servij ar Brezhoneg ar gentridi-se ? Diskouezet o deus e renneren an n'itrou, ar poell hag ar gentridi-creat rekis evi taufe da vat.

Padal, bevemou zo d'ar pezh a ch'ail bezhañ graet evit ar brezhoneg gant aozadurioù an Emsav. Gant ar Stad ch'ail enni ar yezh. Ket ha ma vo evel-se e vo tonket hor yezh d'ar muah da vevañ-bevañ. N'hialo ket adkavout ne-erzh hep hag ur Stad vrezhat. Kemet eo ha lavaret hon eus ezhommi da gentañ eus un emsav politikel kraf, gouest da ziskouez ur pal skiaer hag a ch'allo kaout skiozall an dam vrasañ eus hor c'henvrec. Hentou disurt zo bet kemeret gant pobou all evit en yezh-se. Ha hini didribulushañ eo hini an diennadegoù hag a ch'oukafe ez eo a-walc'h diskouezet euz harpet gant ar mutaverezh evi lakaat hoch enebour da sevelññ ha kolünenn... Batek-henn n'e ket deuet ar skolladou breizhat a-benn da gaout well-wazi muoc'h eget 2% bennak eus ar mouzhoù evit ar vro a-bezh. Koulskoude ez eus war-dro 20% eus an dud a lavar bezañ « breizhat » da gentañ (pezh n'eo ket a-walc'h na toll). Meur a abeg zo d'ar c'hilia-dennou. Unan eus ar re z'abarzh : an diarpallou ha zoken an diarsannou kealadurel etre ar skolladou, a vir ouzhañ an hanter eus an dud a vije adu gant an emrenezhi da volañ evit. Emrenerezh a lavaran rak disout ma kreden he deus ezchom Brezh da vezañ diac'h, ha yezh hizv an d'ezh. Ha rat eo kendalc'h evit den emban) ne ket prest an dam vrasañ a-bell eus ar Vretoned da zegemer ar mennozh-se. Evit abegoù

Gant Alan Heusaff

pleustrek e rank un emsav hag a z'abot mont gant hent an diennadegoù kinig ur gouarn « kreizheñ ».

Breataet em eus bet c'hoant er Peuple Breton - hag e Carn - a-dou gant ar skollad breizhat eus ar seurt-se hag a vije harpet gant an holl vroadennoù da gelver diennadegoù, da vitanañ ar re lec'hel ha « ramvroel ». An UDB a seblante un nebeud brezhoneg-hioz bezañ luet da dostaat ouzhañ « ch'vez », pezh en dije roet tu dezho da choari roll ur skollad « vroadel », hep an anv, met e-devoud. Ur skollad a oa « hec'h emgler gant skolladou gall, a gave spleus evi kaout diennid. Bremañ ha deus ch'vez en em glevet gant skolladou all an tamm e pep lec'h e diabarzh ar C'hewc'hogn, gant ar spi da gemmañ ar rammadur politikel gall. Lavaret a ra ez eo deuet ar ramvroelouezh da vezañ ur maez arakous, en Europa nevez. Hag eo eo klevet a-walc'h al luskadoù ramvroel-se, peur-gelket e-mesk ar gwir C'hallaoud, er Pikardi, ar Franche-Comté ha e evit ober d'ar Jakobined diwezhañ e c'hlemañdurezh ha treuz-lumñ Bro-C'hall en Stad kevreadel ? Souzhezh-bras e velen. Evit a sell ouzha Brezh, emeur aze o trenk kein d'ar pal breizhat evit torañ nerzhoù ar gouarnourien, em d'eurson, gant ur gouern c'hall. Mantus e kavan an diarsannou zo savet etre an UDB hag EMGANN, seel via ma hañvrent bezañ prest da gennabourant un nebeud brezhoneg-hioz. Ne velen ket a-dur pennek e ch'ail EMGANN en em glevet gant FOEL, n'e vras eo an d'f'orchoù mennozhoù kevredigezhel etrezco. A-zivout impli an nerzh evit gouñt he frankiz da Vreizh, sur a-walc'h e vag ar stourmen ar spi e kresko d'heul e-touez ar bobl ul luskad a z'neudigezh vroadel. Ken gwifnevel all, ma n'eo ket muoc'h, eo a labar an dam vrasañ eus hor c'henvrec da enebñ n'eo ket hepken ouzhañ o deo-rou-ober mel ouzhañ an Emsav a-bezh, hag ar set gant ar C'hallaoud evel-just. Er c'hevrec-se e leter evezhiañ ez eo gouest Stadou bras Kornegourioù da baout ouzhañ gant k'ad, oradushañ eget ar re a c'hoarvez e Brezh abaoe 30 vloaz, hag ez eo gwall zester ar pezh zo bet gounezet en werzhon, e Korsika hag en Euskad gant ar C'hrouzvelenn.

Ar re a z'abot hent ar gwallerzh a vez prest ma-vat da c'hozhoñt ha da abertañ o frankiz personal ha martezo a buhez evi deññ Brezh. Daoust ha ne vje ket edudeshoc'h o stourm ma z'efent gant ar harpe-rezh gouzhoù, o nach sentañ ouzhañ al lezennou gall ha peañ talhoù, o achouñ burevioù an mizererezh, ha. ? Stourm ar Brezhoneg en deus diskouezet e ioug an doarou-ober-se houzh. N'ini ket bet implit c'hoazh gant ur youl start a-walc'h ha gant tud a-walc'h evi kaout ur servij skivnel brezhonek. Kastizoù a vele diwarno, met ne velen ket gwalezh eget ma velle tapet o lakaat bombez da darzhañ. Hag o vezhañ na lakate ar stourmerien-se buhez den ebet an d'vir a velen gouest da zegas an den vat eus ar bobl a-dou gentañ. Pet a vije vat da gemer emsav ar o harpet a-zevri, ha kemet-se a vije da ober an oadere kendalc'h. Kemerezo o deus diskouezet an hent-se hag o deus gounezet ket. Perak ne ralle ket Brezh douzhu o skouer ? Daoust ha ne zellek ket Brezh Brezh e riskle an emsaverezh ur bloaz pe zazo eus o gouarnid evi ?

A HEUSAFF

(Gant 50 Ur gall ar c'homanant bioaz. Chomiek e Brezh. Youer Craft, 145 street Taboed, 29300 Be)

Emgann/Combat breton n° 136 15

La vie des prisonniers(ères) politiques au Pérou est en danger.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, le MRTA qui retient depuis le 17 décembre dernier plusieurs dizaines d'otages dans la résidence de l'ambassadeur du Japon, vient de rejeter l'offre du gouvernement. Le commando du MRTA continue à revendiquer la libération des quelques 500 prisonniers révolutionnaires détenus(e)s dans les prisons péruviennes, et exige de pouvoir se réfugier dans la jungle afin de poursuivre la lutte.

L'article qui suit est tiré d'une revue parisienne intitulée APACHE (n° 10), il nous permet d'en savoir plus sur la vie de ces camarades emprisonné(e)s. (Apache c/o pdd BP 232, 75624 Paris, Cédex 13).

Le 17 décembre 1996, à 20h25, l'unité «Edgar Sanchez» du Mouvement Révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA) a investi la maison de l'ambassadeur du Japon au Pérou, et a pris en otage une centaine de capitalistes, de businessmen et d'officiels du gouvernement. A travers cette opération, le MRTA a voulu dénoncer les conditions sociales et politiques existant au Pérou sous la présidence du dictateur Fujimori. Tandis qu'une majorité de personnes vivent dans la pauvreté et sont dans la détresse, les tenants de la politique néo-libérale commémorent leur richesse durant des événements tels que ce banquet intime.

Le MRTA est également passé par ce type d'action afin de sauver la vie de douzaines de membres et leaders du MRTA, emprisonné(e)s dans des conditions inhumaines, ayant pour but de les débarrasser physiquement et psychologiquement.

Quatre demandes ont été faites par le commando et sont les suivantes :

- le gouvernement change de politique afin que celle-ci bénéficie à l'ensemble du peuple et non à une minorité.

- tous(les) les prisonnier(ères) appartenant au MRTA et tout(e) prisonnier(ère) ayant été accusé(e) d'appartenir au MRTA soit libéré(e).

- le paiement de la taxe de guerre.

- le transfert du commando, qui est entré dans l'ambassade du Japon, ainsi que les prisonnier(ères) politiques vers la jungle péruvienne. Comme garantie, le commando prendra certains otages, qui seront libérés, quand le commando et le reste des personnes auront atteint la zone de guerrilla.

Le réel danger est que le gouvernement, comme d'autres régimes, se venge sur les prisonnier(ères). Dans les années précédentes, il y a eu plusieurs massacres, par exemple dans la prison de Lurigancho, El Fronton et à Callao, où plus de 250 prisonnier(ères) ont été tués. Pour le commando, la demande la plus importante reste la libération de toutes(les) les prisonnier(ères) du MRTA.

Aors que l'ensemble de médias se focalisent sur l'occupation de la résidence, environ mille prisonniers politiques du MRTA de la prison Miguel Castro Castro ont animé une grève de la fam initiée depuis le 16 décembre.

Leur demande étant :

- la fin de l'isolement et du traitement discriminatoire fait à l'encontre de Victor Pizarro et des autres leaders du MRTA et de leur transfert vers des prisons civiles.
- l'abrogation immédiate des conditions spéciales de détention.

L'abrogation de la loi anti-terror n° 25475 (celle-ci a été démantelée en mai 1992. L'état d'urgence a permis l'arrestation massive d'opposant(e)s. Toutes(les) les prisonnier(ères) sont torturé(e)s et/ou maltraité(e)s et isolé(e)s

sont assujéti(e)s à des procès injustes. Depuis 1983, des centaines de gens ont «disparu» à cause des meurtres et tortures faits par l'état policier.

Pour des traitements humains des prisonnier(ères) et l'amélioration des conditions de détention (accès à un avocat, à une meilleure nourriture, à la santé, au travail).

Les conditions d'emprisonnement.

Depuis 1990, les constructions de prisons haute-sécurité n'ont cessé d'augmenter au Pérou. La plupart de celles-ci sont destinées à enfermer des prisonnier(ères) politiques en isolement. Voici quelques exemples des conditions d'emprisonnement.

La prison Callao.

Elle a été construite en 1993 et est le plus grand exemple de la cruauté. Elle se situe à l'intérieur de la base navale de Callao à Lima.

La prison décrite comme «la tombe pour les vivants» a été construite dans le but de débarrasser psychologiquement et psychiquement les prisonniers appartenant au MRTA ainsi que les autres. C'est également supposé affecter psychologiquement tous les hommes et toutes les femmes, qui osaient s'élever contre la politique néo-libérale du dictateur Fujimori.

La construction de cette prison faisait partie d'un projet élaboré par les militaires et les services secrets. Son but est, à travers la crainte, de prévenir toute conscientisation politique du peuple péruvien et est une série de mesures de contrôle et de répression que le gouvernement appelait la campagne psycho-sociale.

La prison consiste en 8 cellules renforcées, qui se situent huit mètres sous terre. Cela sert dans le but de destruction -privation sensorielle, pénombre, observation et contrôle total.

Les cellules font deux mètres sur trois. La porte est renforcée par deux serrures et ne peut être ouverte par les gardiens, seuls les officiers militaires possèdent les clés. Au milieu de la porte, il y a une petite ouverture, qui est utilisée pour passer la nourriture. Elle est faite de façon à éviter tout contact avec les autres prisonniers et même avec les gardiens.

Chaque cellule a un évier et des toilettes, mais la quantité d'eau est contrôlée à l'extérieur et est seulement permise à certains moments. Les cellules ne possèdent pas d'éclairage, donc les prisonniers passent la majeure partie de la journée dans la pénombre.

Au-dessus de la porte, à environ deux mètres du sol, il y a une sorte de trappe, large de quinze centimètres, qui est ouverte quelques minutes par jour permettant l'entrée du soleil.

Les prisonniers du MRTA ont été drogués, ainsi ils ont perdu toute notion du temps et ne savent pas la position exacte de la prison. Chaque prisonnier est assujéti des son arrivée à un isolement total sans visite, sans sortie durant un an.

Suite à cette période d'isolement, les prisonniers ont droit à 30 minutes de pause par jour dans la cour. Ces sorties sont faites seules, donc, une fois de plus, pour éviter tout contact entre les prisonniers. Les détenus peuvent utiliser de temps en temps lire la bible (le seul bouquin fourni par les gardiens) ou visualiser des vidéos, qui doivent être acceptées par l'administration pénitentiaire.

Toutes les lettres aussi bien reçues qu'envoyées sont étudiées par les services secrets. Ce sont ces mêmes personnes qui vont décider quelles lettres peuvent être envoyées ou reçues. Il n'y a aucun droit de vie privée ou de garantie de confidentialité.



Femmes indiennes en tournée en Bretagne.

Les prisonniers n'ont aucun accès aux livres, magazines et journaux, et ils ne peuvent pas posséder de télé ou de radio.

Les visites durent au total 30 min, par mois et seuls les membres directs de la famille (parents, enfants, conjoint) ont le droit de rendre visite. Aucun contact physique n'est autorisé pendant ces visites et toutes les conversations sont faites à l'aide d'un combiné téléphonique avec la présence du personnel de sécurité et une vitre de Plexiglas sépare les deux personnes. Toutes les conversations sont enregistrées et ensuite analysées.

Les membres de la famille ne peuvent pas ramener de nourriture ou de vêtements. Ceux-ci peuvent seulement être donné via le personnel militaire, qui décidera de les remettre ou pas aux prisonniers.

Les membres de la famille sont transportés jusqu'au lieu de visite dans un véhicule sans possibilité de voir à l'extérieur, dont ils/elles ne peuvent savoir où se trouve exactement cet endroit.

Pour aller directement sur le site de solidarité du MRTA sur internet :

<http://bum.uscd.edu/%7Eats/mrta.htm>

Txikiardi recevra en prison les parlementaires basques.

«La société est tombée dans le piège d'ETA qui parvient à gagner nos soutiens. Le PNV, en voulant faire assour ETA et le gouvernement à la même table, légitime ETA, cette mafia de gangsters». Carlos Izuzquiza, président du PP en Pays Basque, envisage de voir le mouvement qui s'opère au PNV depuis quelques semaines et qui débouche le 20 février sur la décision de la commission des droits de l'homme du parlement de Gasteiz d'envoyer une délégation à la prison d'Alcalá-Meco rencontrer Juan Lorenzo Lasa Mikxela Txikiardi. Ils seront quatre députés : José Antonio Ruzabaila, président PNV de la commission, Jaione Izargorri (EA), Javier Madrazo (IU) et Jone González (HB).

Le 3 février, Txikiardi avait envoyé, au nom du collectif des proso ETA, une lettre à la commission sollicitant une entrevue pour l'informer sur la situation des prisonniers basques et examiner comment faire pour que le vote de l'assemblée du parlement basque du 28 décembre 1995 en faveur du rapprochement des prisonniers puisse entrer dans les faits, sachant que la politique pénitentiaire espagnole n'est pas du ressort du parlement basque. Finalement, le 20 février, le PNV, HB, EA et IU ont répondu favorablement à la demande. PSOE, PP et UA votent contre.

Aussitôt, au grand dam du ministre de l'Intérieur Mayor Oreja interrogé le 21 février au sortir d'un séminaire sur l'état de la garde civile, tenta de minimiser les choses. Il qualifie la décision du parlement basque de «maheureuse» et «d'erreur, elle désorganise la société mais ne préoccupe guère ni le gouvernement ni le ministre de l'Intérieur qui sauront concilier tout cela avec le respect de aux institutions pénitentiaires». Le ministre ne fera pas toutefois obstacle au droit de visite.

Victoires de la musique. Chanter sa langue...

Le groupe corse I Muvrini remportait le 10 février les 12èmes Victoires de la Musique en catégorie albums traditionnels. Voici la déclaration de Ghjuvan Francescu Bernardini, vibrant plaidoyer pour le respect de nos identités respectives et l'ouverture aux autres.

Merci pour cette reconnaissance qui nous va droit au cœur. On voudrait la partager avec nos amis Tri Ynn Bratsch et de tant d'autres frères de musique là où nos membres directs de la famille (parents, enfants, conjoint) ont le droit de rendre visite. Aucun contact physique n'est autorisé pendant ces visites et toutes les conversations sont faites à l'aide d'un combiné téléphonique avec la présence du personnel de sécurité et une vitre de Plexiglas sépare les deux personnes. Toutes les conversations sont enregistrées et ensuite analysées.

Les membres de la famille ne peuvent pas ramener de nourriture ou de vêtements. Ceux-ci peuvent seulement être donné via le personnel militaire, qui décidera de les remettre ou pas aux prisonniers.

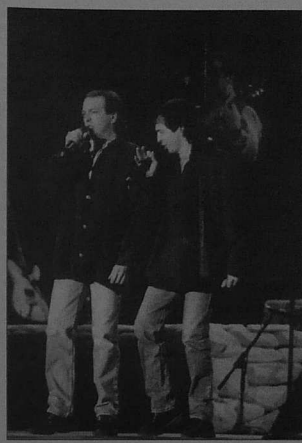
Les membres de la famille sont transportés jusqu'au lieu de visite dans un véhicule sans possibilité de voir à l'extérieur, dont ils/elles ne peuvent savoir où se trouve exactement cet endroit.

Pour aller directement sur le site de solidarité du MRTA sur internet :

<http://bum.uscd.edu/%7Eats/mrta.htm>

digne chemin du bon côté des hommes. Quelque fois au loin on entendait les chansons les plus tendres de la chanson avec des voix de femmes qui disent que leurs enfants sont leurs trésors, leurs seuls trésors, en corse, en basque, en arménien, en catalan, comme d'autres les disent en français, en malgache, en kabyle, en occitan, en alsacien, ou en breton. Sur les rives d'un même fleuve d'égalité, de respect de la polyphonie au rap... de Stivell à Brassens, des lles aux banlieues, des banlieues aux rivages. Là, elles savent que chanter une terre ça n'est jamais que chanter toutes les terres du monde. Chanter sa langue, sa culture, c'est accueillir toutes les langues, toutes les cultures du monde, simplement en les aimant.

Elles disent que l'harmonie ce n'est pas une note, une musique isolée, séparée des autres. L'harmonie se sont nos différences sous un même toit et une même dignité. Elle répète infiniment que la plus belle des traditions c'est la création, des racines jusqu'aux récoltes, sur le chemin des identités tolérantes, des reconnaissances réciproques, des appartenances fraternelles, des cultures solidaires. Merci à vous qui les attendez. Merci à vous qui les accompagnez. Elles sont parties de rien. De vous. De nous. De vous à nous. Merci à tous ceux qui nous ont aidés, encouragés, accompagnés.



Elles disent que l'harmonie ce n'est pas une note, une musique isolée, séparée des autres. L'harmonie se sont nos différences sous un même toit et une même dignité. Elle répète infiniment que la plus belle des traditions c'est la création, des racines jusqu'aux récoltes, sur le chemin des identités tolérantes, des reconnaissances réciproques, des appartenances fraternelles, des cultures solidaires. Merci à vous qui les attendez. Merci à vous qui les accompagnez. Elles sont parties de rien. De vous. De nous. De vous à nous. Merci à tous ceux qui nous ont aidés, encouragés, accompagnés.

Kurdistan.

Il y a cinquante ans : la première république autonome kurde.

Qui parle encore aujourd'hui de la République kurde qui vécut 14 mois du 22 janvier 1946 au 31 mars 1947 ? Plus grand monde tant il vrai que les peuples soumis n'intéressent personne. Le Monde diplomatique du mois de janvier consacre un long article à Mahabad, capitale éphémère du Kurdistan autonome et qui paie encore aujourd'hui ses velléités d'indépendance d'il y a cinquante ans. La ville est encore sous un contrôle militaire iranien constant, ses abords sont minés et une situation économique déastreuse pousse les jeunes à désertir leur terre et leur culture pour aller s'assimiler à la culture dominante iranienne. Les régimes en Iran changent mais de la dynastie des Pahlavans aux Ayatollahs, la haine anti-kurde reste une constante immuable des régimes iraniens - ou iraniens ou turques.

«Il est interdit de se souvenir ouvertement» (de la république kurde) écrit Le Monde diplomatique. Les recherches historiques sur cet épisode de l'histoire kurde sont interdites : la répression est toujours féroce pour tout ce qui porterait une connotation - même pâle - nationaliste.

La résistance kurde aujourd'hui est obligée de prendre d'infinies précautions pour continuer un semblant de lutte. Le tout devant l'indifférence générale des Nations Unies et du monde entier qui cautionne sans sourciller les régimes les plus réactionnaires - sinon les plus barbares - de la planète...

Extraits de l'Albion n° 318.

Engann/Combat breton n° 136 17



UN REVU EPHEMERE En 1946, pendant un an, la République kurde de Mahabad concrétise les aspirations d'un peuple. Le Monde Diplomatique.

Intrigué par une lettre de M. Gérard Alle dans le n° 43 de Nekepell, je me permets de vous livrer quelques réflexions sur le nationalisme qui lui semble être la source de tous les maux de l'humanité ; en vous priant d'en faire le meilleur usage dans vos colonnes. Merci.

Tous ces gens ne sont pas des fachos, loin s'en faut.

(Mais au nom de la lutte anti-Le Pen ils doivent faire leurs aspirations).

Merci d'en convenir M. Alle. C'est une évidence malgré les rapats, ce sont même pour la plupart d'entre eux des militants socialistes, pour certains des libéraux, et pour l'écrausante majorité des internationalistes. Non merci M. Alle, ce n'est pas parce que M. Le Pen a des ambitions fascisantes pour la France que nous allons cesser d'affirmer notre volonté à vivre en Bretagne en tant que peuple, avec tous les droits afférents à sa reconnaissance internationale.

Pourquoi ne pas demander à d'autres composantes politiques de faire preuve d'autant d'abnégation ? Le parti socialiste français a aidé à l'ascension du Front National, pourquoi ne pas lui demander de nettoyer les toilettes poussées les a saies ?

Je passe rapidement sur l'habituel couplet de la supposée période de collaboration du «mouvement breton» avec l'occupant Nazi (on pourra y revenir dans le détail une autre fois si ça intéresse M. Alle). Si ce mouvement breton suppose unanime n'a produit aux dires mêmes de M. Alle qu'une poignée de collaborateurs, il a produit également bon nombre de résistants, pourquoi ne pas le dire ? ... Parce que ce serait admettre qu'il n'y a pas de relation de cause à effet entre une revendication nationale et le fascisme, la même cause pouvant générer des résultats et des comportements sociaux différents. Dans le même temps, le «mouvement français» a produit des légions entières de colobes (Légion des Volontaires Français, division SS «Charlemagne», milice de Vichy, auxiliaires de la Gestapo et quelques centaines de milliers d'individus Germanophiles de circonstance). Il a aussi produit bon nombre de résistants. ... Pourquoi ne le dirais-je pas ? Pour autant, en tant que nationaliste breton je ne suis responsable ni des uns ni des autres, encore moins coupable.

Prétendre que la disparition de la langue et la mise en danger de la culture bretonne sont des conséquences de cette prétendue collaboration relève purement et simplement du mensonge historique. M. Alle n'a-t-il jamais entendu parler du colonial-social-raciste Jules Ferry et autres sbires de l'état français qui avaient programmé ces liquidations quelques décennies plus tôt ?

Quant à faire une critique du nationalisme, il y a belle lurette qu'il a été étudié sous toutes ses coutures, même en Bretagne, et il n'y a plus que les irréductibles Français à le considérer (complexe congé) à travers un prisme de connotations et différenciant selon les périodes historiques, à défaut d'une définition cohérente. Pour la quasi majorité des militants bretons que je connais, leur nationalisme consiste à affirmer l'existence de la nation bretonne, pas sa prééminence dans la vie sociale. Ce nationalisme est pour eux un outil de lutte de libération, pas une finalité. Une fois conquise cette liberté, l'outil du nationalisme qui pourrait alors signifier un renfermement. L'existence de différentes nations n'a jamais provoqué des conflits ; c'est la volonté de l'une d'asservir les autres (autrement dit le colonialisme, l'imperialisme, l'impérialisme) qui les génèrent, et c'est contre ces formes d'asservissement que les nationalistes bretons entendent lutter. L'existence de différentes nations n'a jamais fait naître le racisme ; c'est seulement la méconnaissance de l'autre et la bêtise humaine qui en sont responsables. Ce n'est pas en supprimant les nations que l'on fera disparaître la cupidité, l'ignorance et la bêtise.

... mais en apprenant aux individus, aux populations, aux peuples à se respecter entre eux et en mettant en place quelques garde-fous au cas où ils ne comprendraient pas du premier coup, l'homme n'étant pas né bon et tolérant mais humain seulement.

À vouloir considérer le nationalisme comme autre chose qu'un outil, on est amené par un cheminement intellectuellement loué à le définir en fonction des circonstances, à travers une idéologie qui lui servira de faire-valoir ou de repoussoir. Un marteau sert à enfoncer des clous, pas des crânes ; mais il peut aussi enfoncer un crâne, ça ne dépend que de celui qui tient le manche, pas du marteau.

Pas plus que le syndicalisme (du crime ? du patronat ? des propriétaires d'immeubles ? ou des salariés ?) le nationalisme ne constitue une idéologie. Tous deux sont employés par des groupes (groupe est d'ailleurs le terme commun pour désigner aussi bien la nation que le syndicat) très différents dans des optiques parfois opposées. Bien sûr, le Babacollisme réfractaire à la notion de groupe ne trouve son compte ni dans l'un, ni dans l'autre, mais qu'y puis-je ?

Quoi de commun, pour ne parler que de l'histoire contemporaine, entre U. Connolly, Hitler, Gandhi, Sean mac Bríde, Mussolini, Ben Bella, Ho Chi Minh, Bobby Sand, Franco, Arafat ou Yann Kell Kernegallag sinon qu'ils sont tous (ou ont été) nationalistes pour des raisons différentes : les uns bellicistes voulant asservir d'autres peuples, les autres luttant pour reconquérir leur liberté. Ils avaient des projets de société et des philosophies très différentes. Vouloir analyser le nationalisme à partir d'une seule de ces démarches, donc l'accorder à un système de pensée, en donne une idée fautive. Si on rencontre un type de nationalisme dans une idéologie, il ne constitue pas pour autant cette idéologie. Ce sont le racisme, la hiérarchisation, l'ordre moral, l'intégrisme, l'élitisme qui fondent l'idéologie du Front National ; le nationalisme français n'est là aussi utilisé que comme un outil de circonstance avant de passer à un autre stade : l'empire du nord, une autre version de l'Europe... blanche.

On assiste à un déplacement géographique des revendications nationales vers l'Europe avec 30 ans de retard sur les autres continents. Ce qui semblait légitime et sympathique en Afrique ou en Asie aux yeux d'une certaine gauche française parce qu'évoque et concernant des populations pauvres devient condamnable dès lors que le besoin de liberté est avoué en Europe par des peuples plus «avancés». La conclusion à ce genre de raisonnement serait : Si vous possédiez une tête couleur coqs carrés, un congolateur et des charnaileries vous n'avez pas besoin de liberté, vous avez déjà l'essentiel. Le mieux pour vous est d'accepter la situation de domination et de négation dans laquelle vous vous trouvez. Peut-être M. Alle ne voit-il aucune raison à ce que



Le Local à Nantes, identité et solidarité.

les Tchéchènes mènent une guerre de libération nationale, l'empire russe et la protection de son armée devrait sans doute leur convenir comme l'URSS était censée convenir à tous les peuples qui y avaient été soumis ?

Mais l'histoire commande, nous dit M. Alle. Peut-être, encore que chacun peut décider de la suite ou de la construction, mais si elle nous commande quelque chose aujourd'hui c'est de choisir entre le mondialisme et l'internationalisme, deux visions diamétralement opposées du règlement des problèmes posés à l'échelle planétaire. L'une désuétarisante et centraliste (ça rappelle quelque chose), l'autre basée sur l'existence, la reconnaissance et le respect des nations entre elles.

Le danger du mondialisme a été dénoncé notamment par Aldous Huxley dans son roman visionnaire «Le meilleur des mondes». Big Brother, autrement dit le contrôle des populations les peuples, sans utilité rationnelle, aurait bien entendu disparu par un organisme central (un ordinateur ?) qui veillerait à leur bon comportement et forcé. Actuellement les multinationales les Multis étant incusées dans ces multinationales au point qu'elles contrôlent une partie d'entre elles) n'ont pas d'autre objectif que l'instauration de ce ordre mondial qui leur permettra de péter la monde par le haut et sans entrave ; les buts demeurent bien entendu le pouvoir et un profit maximum. Dans ce cadre, les populations les moins présumées continueront à être les plus pressurées comme c'est déjà le cas pour les pays dits «en voie de développement».

L'internationalisme offre d'autres perspectives basées sur l'intérêt bien compris des peuples de la planète, dont le partage mondial des richesses à l'opposé de l'accaparement effectué aujourd'hui par 20% de la population de la planète au détriment des autres 80% (nous, les Bretons, faisons partie des 20%). Il existe bien sûr un préalable à cette possibilité, c'est la reconnaissance mutuelle des nations et à l'origine l'acceptation de leur existence.

Il existe peut-être une autre alternative réaliste, je ne la connais pas mais je ne demande qu'à apprendre.

L'internationalisme du futur sera basé sur la libre fédération de peuples libres. (James Connolly).

(Suite p. 19)

(Suite de la p. 18)

Le retour du fascisme (terme ayant une définition précise, à utiliser avec circonspection pour ne pas le galvauder et le banaliser) trouve sa source dans les magouilles politiciennes, la paupérisation, la déception, l'exaspération et le mécontentement d'une partie de la population, pas dans les revendications nationalistes. Sinon, que M. Alle nous explique en quoi les militants nationalistes bretons, basques, catalans, corsés ou savoyens sont responsables de la montée du Front National français.

Le FN est une menace aussi parce que la «gauche-caviar» en jouant les apprentis-sorciers l'a aidé par calcul politicien, puis par répugnance ; parce qu'aujourd'hui c'est la droite qui utilise ce fer de lance pour faire passer ses idées inavouables tout en s'en servant de faire-valoir aux yeux d'un électoral de droite dit modéré.

Je suis nationaliste breton parce que j'affirme l'existence de la nation bretonne, j'arrêterai de l'être le jour où on me prouvera qu'il peut exister des peuples sans nation. Je suis également républicain, socialiste et internationaliste. Je prendrais à l'avance à partager avec les nationalistes xénophobes et haineux du FN, surtout pas l'idéologie qu'ils entendent imposer une fois au pouvoir, ne compte donc pas sur moi pour les défendre un tant soit peu. De mon côté, je ne me fais aucune illusion et je ne compte pas sur ceux qui prétendent lutter aujourd'hui contre Le Pen. A l'exception d'annulations unilatérales, pour oser encore l'affronter s'il arrive un jour au pouvoir en

France (anthèmes dont il se fout éperdument et qui au pire lui servent de catalyseurs et de supports publicitaires). Ce jour-là, le nationalisme breton serait peut-être reconnu comme un instrument de lutte contre le fascisme et l'oppression, ce qui n'est déjà depuis fort longtemps.

Dans l'immédiat, la seule façon de combattre efficacement le FN, c'est de se rapprocher de la population et de ses préoccupations quotidiennes ; ne pas laisser les quartiers défavorisés aux mains de ses militants qui y recrutent aisément son électoral. Il est plus facile pour certains de parler du peuple que de le cotiser et l'ensemble de la gauche a pris l'habitude de faire de la politique en son nom prétendument, mais sans lui et souvent contre lui. Comment le faire oublier maintenant aux millions de laissés-pour-compte qui trouvent refuge dans l'illusion Lépéniste ?

Condamner par écrit le nationalisme de Le Pen (et celui des autres par amalgame), est une démarche intellectuelle qui ne sert à rien d'autre qu'à se donner bonne conscience. Pour résoudre le problème il faut évacuer la part du rêve et aller combattre Le Pen là où il trouve son électoral, là où se trouvent l'injustice sociale et toutes ses conséquences. Peut-être M. Alle le fait-il déjà ? Mais si c'est le cas, quel besoin éprouve-t-il d'exprimer des faux-semblants historiques et des angélismes politiques, alors que le problème est ailleurs ? ... Souvent dans un frigo vide ou plein, un statut de travailleur ou de chômeur, et dans la peur de l'avenir. A galon vat.
Kaadan, le 08.03.97. D. RIOU

Développons notre fête nationale.

Le samedi 15 février a eu lieu une importante manifestation (10 000 manifestants) à Bilbao au Pays Basque pour revendiquer l'INDEPENDANCE du Pays Basque.

On peut imaginer l'impact qu'aurait une telle manifestation en Bretagne et en particulier à Nantes, capitale historique de la Bretagne.

Aujourd'hui, on ne peut réaliser un tel mouvement en Bretagne.

Faisons un premier pas en développant notre FETE NATIONALE le deuxième week-end de juin, partout en Bretagne et dans le monde.

Meilleurs sentiments bretons. J.J.C. - Nice

Le devoir d'insoumission

Je lis régulièrement votre magazine, et il est important d'avoir de telles revues en Bretagne. Si on devait compter sur la T.V. du pays, colonisateur tricolore, on ne saurait rien de ce qui se passe chez nous voisins. Je suis en ce moment à l'étranger (France) où j'exécute mon ou plutôt leur service national, forme déplorable de conditionner leurs jeunes à un militarisme français, carrément néfaste. Mais la rébellion est dans le cœur de tout bon Breton, et je suis fier de mes idées, et je ne leur ai pas caché. Punitions et répressions inutiles. D'ailleurs, je continue de plus belle. Refus de saluer des subordonnés dégénérés et de rendre hommage à leurs mascarades puériles, envers un drapeau qui exerce un fascisme culturel. Ce qui ne fait que renforcer ma haine envers cet état abject et dénué de culture propre. Mon approbation est donnée à une Nation, à un peuple, à un pays, et à un drapeau breton, ils ne l'auront pas sur leur idée grossière et dénuée de bon sens culturel.

Je serai dans les rangs bretons pour les combattre, non pas pour les épauler à une répression bretonne. Comme disait Glennor «Quand l'homme se veut tel, il n'a qu'un devoir, l'insoumission». Et ce n'est pas leur service du désordre qui me fera perdre ma dignité, mon intégrité, et mon autodétermination à les combattre.

F.G.

Ti ar Vro Kemper.

Un aozadur nevez e Kerne izel eo Ti ar Vro Kemper. Ennañ e kaver kevredet abaoe un nebeud mizou 25 kevredigezh sevenadurel vrezhek o labourat war dachenn ar sonerezh, an dars hag ar yezh. Dioren sevenadur Breizh, harpañ d'ekignañ e lakad da skedih e karnent stumm en deus, a zo pal Ti ar Vro Kemper.

E-touez ar binvioù da sevel, ez eus bet lakadet un greizenn diellezhez liesmeda. Digor d'an holl, o klockaat kreizennou all eus Europa, hag all.

Ne vo ket Ti ar Vro Kemper ul lec'h sers war-nah e-unan ha mont a ray da glask war-lec'h e zarempredier, ar re yaouank draist-holl, oc'h aozad degouzhou a lako war wel pindigezh e zeizhoù dre sked, klevet ha sellet.

Anne GOUEROU, reneres Ti ar Vro
2/4 strada Jakez Karter, 29000 Kemper
Pgz : 02.98.90.70.43 - Faks : 02.98.90.70.49

Staj brezhoneg komzet er Chapel-Nevez. 17-18-19 a viz ebril.

Stajoù de breton parlet e la Chapelle-Neuve (22) du 17 au 19 avril 1997.

Ne vo ket degemeret ar re a zo a pouez kregh gant ar brezhoneg.

Tous niveaux, sauf débutants complets.
Pgz : 500 L gant peñ ha dastar-briz : 500 L*,
Chekennou e anv Skol an Hartennoz.

Prix : 600 F tout compris (500 F tarif réduit).
Lec'h : Ti ar choajou, 5 hent an dachenn sport,
22160 Ar Chapel Nevez, Pelligon : 02.98.21.60.31.

Kentaout eo ar staj-mañ gant «Scol an Hartennoz».

* Evit ar studieren, an diad dibroad hag evit ar soudarded.

GOULENN EMEZELAN / DEMANDE D'ADHESION

Vous voulez participer à la lutte du peuple breton, adhérez à EMGANN !
Fellout a ra deoc'h kemer perzh e stourm hor pobl, deuit e-barzh EMGANN !

Anv / Nom _____ Micher / Métier _____ Age / Oad _____
Chomlec'h / Adresse _____ Tél / Pellig _____

A remplir à votre convenance / Responñit diouzh ho c'hoant
Da gas da / A envoyer à : EMGANN - BP 71 - 22202 Gwengamp Cedex

GOUEL BROADEL AR BREZHONEG 97 E LOUERGAD — 17-18 A VIZ MAE

Gal d'an holl sonerien.

Evel ma ouzoc'h, e vo graet Gouel Broadel ar Brezhoneg e Louergad hevlene ha n'eo ket ken e Spezed.

Da geñver ar gouel e vo enoret memor Glenmor e meur a stumm. Emleget e vo ar sonerien en darvoud-mañ, n'eus forzh pe hini e vefe o binvioù sonerezh (binioù bras pe gozh, bombard, tamboulinoù, treujenn-gaol, ...).

Gant an dro-spered e vo aozet un emvod sonerien, e diabarzh ar gouel, d'ar sul 18 a viz mae ma vo sonet kan bale brudet Glenmor : «kan bale an ARB».

Gant se e pedomp an holl sonerien (n'eus forzh peseurt live) da gemer perzh. Anat deomp e vo un darvoud eus ar c'hentañ war dachenn ar sonerezh. Gant holl nerzh o c'halonoù, avat, e fello da gentañ d'ar sonerien diskouez o filjadur o seniñ asambles.

A benn aozañ an darvoud-mañ e ranker kenurzhiañ an traoù. Setu ar pezh a ginnigomp :

- «Kan an sonerien» a vo graet eus an emvod-se.

- Da gemer perzh e ranker anavezout an ton ervat. Gant se e kasomp deoc'h skrid-kensonadur «kan bale an ARB» (renket evit ar binioù hag an tamboulinoù). Bez e c'hellor ivez kavout ar bladenn «Glenmor, an distro» niv. 2 embanet e miz kerzu 96.

- Sonet e vo hervez ar sib. Dre e vo renket ar biniaouù bras ha kozh hervez ar sib. Gant ur soner brudet evit e ampartiz e metou ar sonerien daou ha daou koulz hag e mesk sonerien ar bagadoù, e vo renet an abadenn.

- Kinniget vo bep a vilhed da vont tre hag a bred tomm d'ar sonerien mui tikedoù evañ.

- Bez e ranko ar sonerien bezañ kaset o anvioù a benn deiz 15 a viz ebrel dezho da gaout o zikedoù, paperoù-tremen, doareoù an abadenn (lec'h hag eur an emgav...).

- En tu hont d'an abadenn a-stroll e vo digarez da seniñ asambles e meur a lec'h e Louergad.

- Titouroù ouzhpenn dre pellgomz (02.96.91.32.31.).

Dre ar c'houn-lid mañ e c'hellor pep hini ac'hanomp diskouez pegen tomm eo ouzh hor sevenadur, hor yezh, hor pobl, hor bro hag unan eus ar re o deus o difennet ken mat.

Ken dizale...

Evit Gouel Broadel ar Brezhoneg, ar c'hadoriad : Jan-Mai SALOMON.

Enskrivadur : Presbital kozh, 29530 Landelo.

Tél. 02.98.93.93.08. Fax 02.98.93.97.27.

Appel à tous les sonneurs.

La Fête Nationale de la Langue Bretonne, qui se déroulait jusqu'alors à Speied, aura lieu cette année à Louargat.

A cette occasion, un hommage particulier, sous différentes formes, sera rendu à Glenmor, disparu au mois de juin dernier. Les sonneurs (au sens large : binioù bras, binioù kozh, percussions, bombardes, clarinettes...) y seront bien évidemment associés.

C'est dans cet esprit que sera organisé le dimanche 18 mai, au sein de la fête, un rassemblement lors duquel sera interprétée la célèbre marche composée par Glenmor : «Kan Bale an ARB».

Nous invitons donc toutes celles et tous ceux (de tout niveau instrumental) qui le désirent à y participer.

Du jamais vu en Bretagne !

Amori M 'Bark et ses musiciens

**Le 1er groupe traditionnel
berbère**

Le samedi 17 mai à Louargat



Délégation berbère à la mairie de Spézet à l'initiative d'Emgann lors du Festival de Cinéma de Douarnenez en 1995.

**A noter la présence à Gouel Broadel ar
Brezhoneg du Président du 1er Congrès
Mondial Berbère**

**fête nationale
de la langue bretonne.
17-18 mai à Louargat**

ADKOMANANT - KOMANANT ● Réabonnement - Abonnement

150 L ar bloaz (evit Breizh hag ar broioù sujet d'ar stad c'hall) 170 L e lec'h all - Skoazell : 200 L da vihanañ

Anv/Nom

Raganv/Prénom

Chomlec'h/Adresse

Da gas da/A envoyer à : EMGANN. BP 71 - 22202 GWENGAMP CEDEX

Notre fax : 02.96.44.09.24.